

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | | J | | | | | |

REVUE

DE

MONTREAL

UNE COLONIE FÉODALE EN AMÉRIQUE

XII

Au moment de signer mon article du mois d'avril, je me suis aperçu qu'il y avait d'autres considérations à faire valoir, et j'ai mis : *A continuer!*

En effet, depuis cinq ou six semaines, quelques-uns de nos meilleurs écrivains ont relevé, çà et là, dans les journaux et les revues, la prétention si étrange des Yankees au titre de race supérieure dans l'œuvre de la colonisation de l'Amérique. C'est bien la lutte que je prévoyais, mais sans espérer de la voir se produire si tôt.

M. *** dans les pages de la *Revue de Montréal*, et M. l'abbé Casgrain dans l'*Opinion publique*, viennent de s'inscrire contre la

fausse donnée dont je me plains et qui nous fait tant de mal à l'étranger.

Au lieu de toujours répéter que nos colonies étaient inférieures à celles des Yankees, les écrivains du dehors feraient mieux de comparer froidement les deux situations.

Des idéologues, des coureurs d'aventures, des gens de la traite, des mercenaires blancs, des repris de justice, des nègres esclaves, tel fut le fond des colonies anglaises. Faut-il s'étonner qu'un peuple ainsi composé n'ait pas valu ce que son chiffre semblait représenter? Faut-il chercher longtemps pour se convaincre qu'il ne valait rien comme colonisateur? Il avait le nombre, mais non les qualités requises.

Nous n'étions qu'une poignée au Canada, mais chaque homme comptait. Voilà la différence.

Que l'on saisisse bien cette vérité, et les préjugés répandus de nos jours sur ce sujet ne tiendront pas un instant.

Dix ans ne s'étaient pas écoulés après la mort de Champlain, que déjà un esprit public très-fort, un sentiment populaire irrésistible régnaient parmi les colons. Ces gens n'étaient déjà plus français, mais canadiens. La nouvelle patrie était tout pour eux. On les voit, en 1645, former la compagnie dite *des Habitants*, en opposition à celle des Cent-Associés, laquelle ne représentait que le monopole et s'écartait de l'idée qui avait présidé à l'envoi d'une émigration agricole au Canada. Les colons étaient venus de France comptant sur des promesses qui ne se réalisaient pas. Les seigneurs qui les avaient amenés étaient aussi trompés qu'eux-mêmes. Plutôt que de se laisser opprimer par des marchands, des spéculateurs, des bailleurs de fonds, ils se redressèrent. Le patriotisme "canadien" germa dans leurs cœurs; il produisit tout de suite des résultats.

Les seigneurs avaient fait choix de jeunes hommes nouvellement mariés, adonnés aux travaux des champs, la meilleure population qu'il fût possible de se procurer, la seule qui fût nécessaire, celle qui devait, avant longtemps, produire des défenseurs pour la colonie, et des pères nourriciers pour les nouveaux venus.

Cette pensée fructueuse et si juste était bien différente de celle qui présidait à la formation des colonies de la Nouvelle-Angleterre, où l'on voyait se réfugier une foule de personnes

sorties des villes à la suite de dissensions religieuses ou politiques, incapables de se maintenir par le travail de l'agriculture, sans compter que la plupart n'étaient plus d'un âge à fonder des familles.

XIII

Les colonies féodales de l'Acadie et du Canada, que les auteurs yankees ont si fort travaillé à faire passer pour des traces ou des institutions qui se sont éteintes sans laisser de trace, dominent pourtant l'histoire de l'Amérique du Nord, le Mexique excepté.

Sommes-nous d'accord avec l'histoire, oui ou non ? Quel est donc ce noyau insignifiant d'aventuriers, comme on veut le désigner, qui n'a rien laissé sur ce continent sans y imprimer sa marque ? Comment, à côté des pages qui racontent ses faits et gestes, ose-t-on écrire un commentaire rancuneux ? Pourquoi ne pas aller droit au but et dire que la vérité ne plait pas à une certaine école ?

Le groupe canadien est inattaquable.

Ce rameau transplanté du vieil arbre français s'est développé malgré les circonstances exceptionnellement difficiles qui paraissaient s'opposer à son acclimatation. A l'instar de l'érable, dont la feuille compose, avec le castor, nos emblèmes nationaux, il a crû parmi les rochers, sur le flanc abrupte des montagnes, comme le disait M. Viger, mais sa vigueur n'en est que plus grande, ses racines plus tenaces, son fil plus solide et son poli plus attrayant. Fidèles au passé, industrieux comme le castor, les Canadiens, après cinq quarts de siècle de domination britannique, sont aussi fiers de leur origine française que prêts à maintenir le rang honorable qu'ils se sont acquis au milieu de races étrangères qui leur furent souvent hostiles.

Le bon choix des sujets, un système de colonisation judiciaire, l'excellence du climat, la moralité soutenue de génération en génération, les rendements faciles d'un sol nouveau, les exercices de la guerre, un peu de la vie des bois, une instruction générale, tel est le tableau que présente l'histoire du Canada sous l'ancien régime, celui que l'on est convenu de voir finir à la conquête. Depuis lors, tra-

versant une phase nouvelle remplie de dangers, en butte aux dénigrement des uns et à l'oppression des autres, si nous avons fourni une carrière qui étonne tout le monde, cela est dû à nos origines. Avant d'être soumis aux épreuves que nous avons rencontrées sous le régime anglais, nous formions déjà un peuple avec des attributs de force et de solidité, avec des traditions, une expérience, des idées et des sentiments propres. Nous occupions le sol. Nos chefs étaient instruits et pleins de l'idée nationale. Aussi avons-nous été les premiers à comprendre le mode d'administration qu'il fallait adopter sous ces circonstances nouvelles, tandis que, à côté de nous, les marchands, les immigrants, les bureaucrates anglais, population flottante sans lien ni expérience, ne faisaient que des bévues.

XIV

L'Europe actuelle, digne fille de l'Europe d'il y a deux siècles, n'étudie pas l'Amérique. Elle accepte des opinions habituellement couchées dans certains livres et que les écrivains de la grande république ne se gênent pas de ressasser sans relâche. Il en est résulté un quiproquo complet, dans lequel les étrangers tombent facilement, sans réflexion, sans calcul, sans se douter de rien. L'ensemble du siècle et demi qui va de 1604 à 1760, est, on peut le dire, totalement lettre morte pour ces derniers.

Sans parler de Fenimore Cooper, qui a exploité notre histoire de l'Ohio, du Mississipi et de l'Ouest, mais qui s'est bien gardé de faire sentir que tout, absolument tout, y était canadien, et sans faire trop de reproches à Bancroft, qui a enjambé si lestement les faits qui l'embarrassaient, nous avons sous les yeux quelques hommes de plume renommés, notamment Parkman, qui continuent la même tradition, quoique leurs procédés soient, en apparence, plus généreux. Le temps n'est plus, en effet, où l'on pouvait nous "ignorer," selon l'expression anglaise. Il faut mettre de l'eau dans son vin; on en met — avec une pointe de vinaigre. M. Parkman en est arrivé au persiflage, genre de la petite presse. C'est triste. Ses livres, que l'on nous dit écrits dans un esprit de libéralité digne d'éloge, sont hâlés de jalousie, pour ainsi dire. Les compliments qu'il nous adresse trempent dans une encre amère, et c'est ce

qui lui nuira le plus, car tout se découvre, tout finit par être connu ; et, pour avoir été le plus érudit des écrivains de sa nation, il n'en subira pas moins le mépris de ceux qui ne voudront plus accepter ses réticences. Ah ! si M. Parkman osait écrire l'histoire des puritains avec le ton de sarcasme qu'il a adopté pour parler des fondateurs du Canada, comme il n'amuserait pas ceux qui, aujourd'hui, se plaisent tant à consulter ses livres !

Il nous rend un service, cependant. Il met au jour des faits qui parlent d'eux-mêmes et que ses successeurs sauront interpréter sans tenir compte de son faux point de vue. Dès que l'on cessera de nous traiter avec "libéralité," on arrivera à la pure vérité ! Inutile de se montrer généreux ; nous ne demandons que la justice. Quand on commence par vouloir agir libéralement, c'est que l'on est préjugé et que l'on n'a pas compris les faits. L'histoire se compose de faits ; étudions-les et ne faisons grâce de rien. Cette condescendance est humiliante après tout.

Dans son livre *The old régime in Canada*, M. Parkman emploie plus de six cents fois le mot *but*. Il constate un fait, puis : "mais... mais... mais..."

S'il est vrai que ses écrits nous vaudront une part plus grande que jamais de l'attention des lecteurs étrangers, on peut aussi lui appliquer les vers de Corneille :

Il nous fait trop de bien pour en dire du mal ;
Il nous fait trop de mal pour en dire du bien.

XV

Il me reste à parler des journaux français des États-Unis, non pas de ceux qui sont rédigés par des Canadiens, mais par "des Français de France," comme nous disons chez nous. Les plus marquants sont le *Courrier des États-Unis*, de New-York, *l'Abeille*, et le *Propagateur*, de la Nouvelle-Orléans. Il existe, de plus, dans cette dernière ville, une société qui s'appelle *l'Athénée louisianais*, dont le but est d'assurer le maintien de la langue et de la tradition françaises en Louisiane ; elle publie, tous les deux mois, un compte rendu assez considérable, lu xuensement éditée.

Ce n'est pas de New-York que nous viendra la lumière sur

le sujet qui nous occupe. Les souvenirs français n'y existent pas, et pour cause. Les familles de notre race qui habitent cette grande ville s'y considèrent, avec raison, comme en pays étranger ; elles n'y ont rien trouvé qui puisse les induire à se croire "chez elles." La France est pour elles le seul pays français du monde. Le *Courrier des États-Unis*, tout habilement rédigé qu'il est, n'a pas encore porté ses regards au-delà de la ligne 45°. Quand il parle du Canada moderne, il rivalise avec les géographes, les historiens et les savants de tous genres qui nous amusent tant et que nous avons perdu l'espoir de remettre dans le bon chemin. A plus forte raison est-il complètement hors de la voie lorsqu'il touche au temps passé. Rien n'est "impossible" comme ce qu'il a publié sur les anciens Canadiens.

Mais à la Nouvelle-Orléans le terrain change. Ce pays était autrefois peuplé de Canadiens. Il a été français pendant un siècle, avant de devenir yankee. Ensuite, une population partie directement de la France a continué à s'y diriger. C'est encore une contrée presque française, aussi comprendrons-nous que le livre de M. Rameau y ait été accueilli avec empressement et qu'il se soit manifesté un désir de voir naître des relations plus suivies et plus intimes entre la Louisiane et le Canada. M. Rameau en a été frappé. Il m'écrit :

" Cette sympathie des journaux de la Louisiane m'a d'autant plus touché que je n'ai jamais eu que de très-rares relations avec ce pays... Leurs articles et quelques lettres que j'ai reçues, m'ont révélé un fait nouveau : c'est que, depuis quelques années, il se manifeste dans cette partie de l'Amérique une revivification de l'idée française et de la langue nationale. Peut-être serait-il à propos de voir les journaux du Canada et ceux de la Louisiane nouer des relations plus étroites et plus fréquentes ; si je puis, sous ce rapport, être de quelque utilité comme intermédiaire pour les journaux du Canada, je le ferai volontiers."

Il y a quinze ans, quelques jeunes journalistes du Canada s'étaient donné le mot pour échanger leurs feuilles avec celles de la Louisiane. Nos envois, nos avances sont restés sans réponse. Les temps sont probablement changés ; si c'est le cas, ne perdons pas l'occasion. En attendant, voici un extrait de l'article que M. Tujague publie dans l'*Athénée louisianais* :

“ On a écrit depuis longtemps que les Français ne sont point colonisateurs. Le livre de M. Rameau constate un phénomène curieux : il démontre que de tous les gouvernements qui se sont succédés en France, depuis Henri IV jusqu'à Louis XV, aucun n'a sérieusement favorisé ni même compris la colonisation, mais que les Français, comme individus, sont d'habiles et d'énergiques colons.

“ L'histoire si intéressante, si poétique de l'Acadie fait ressortir en traits éclatants cette vérité. Elle fait même entrevoir, par induction, que si le peuple français eût été soutenu et stimulé par ses rois, l'Amérique du Nord, à l'heure qu'il est, n'appartiendrait peut-être pas à la race anglo-saxonne.

“ L'œuvre de M. Rameau est l'odyssée du brave petit peuple acadien. Elle est, par ses récits de guerre, une épopée aux proportions restreintes ; elle est aussi une pastorale par ses détails champêtres, une idylle par ses harmonies bucoliques, un livre des plus agréables par son style simple et élégant, qui, de la première à la dernière page, intéresse le lecteur et soutient son attention sans jamais la fatiguer. Mais c'est avant tout un ouvrage sérieux, fait de documents authentiques, et trahissant des recherches laborieuses et intelligentes.

“ Ajoutons que l'écrivain, entraîné par les questions sociales et philosophiques qui naissent de son sujet, s'élève parfois à de magnifiques hauteurs et joint au mérite du style l'énergie de la pensée.

“ M. Rameau a le don qu'ont seuls les bons écrivains, de grandir les perspectives, d'élargir les horizons. Il trouve dans l'histoire d'une petite et obscure colonie l'occasion de toucher aux plus difficiles problèmes économiques qui s'imposent au penseur et à l'homme d'État, et il exprime sur ces questions capitales des idées qui se distinguent, à la fois, par leur justesse et leur profondeur.

“ Mais où M. Rameau excelle surtout, c'est dans la peinture des scènes de la vie rurale. Quel luxe de détails charmants ! quelle série de jolis tableaux champêtres ! On peut dire de lui, sous ce rapport, ce que l'on a dit d'un illustre auteur : “ Sa plume est un pinceau, ” mais un pinceau qui ne vise point à l'effet, qui copie simplement et fidèlement, conservant au paysage ses imperfections, mais aussi ne lui ôtant aucune de ses beautés.

“ Un fait qui frappe et domine l'attention dans cette partie du récit, c'est la sympathie spontanée, l'amitié profonde qui s'établit à première vue et qui se continue sans nuage pendant deux siècles, entre les Français de l'Acadie et les Indiens qui habitent la contrée.

“ L'homme de la nature fraternisant, au milieu des forêts vierges du Nouveau-Monde, avec l'homme de la civilisation, c'est là un tableau d'une poésie suprême, que le pinceau a déjà reproduit.

“ Ce rapprochement, sur lequel insiste avec raison M. Rameau, est dû sans doute au tempérament français, si expansif et si liant. On ne voit pas, en effet, que les Anglais, flegmatiques, et après eux, les Américains, — particulièrement ces derniers, — aient inspiré aux sauvages une affection bien profonde. Il est vrai qu'en leur faisant une guerre d'extermination, on n'a guère cherché le chemin de leur cœur que dans le but d'y diriger des balles.....

“ Les Français de l'Acadie trouvèrent dans l'amitié des Indiens un précieux renfort contre les Anglais de Boston, dont la jalousie complotait sans cesse et exécuta plusieurs fois la ruine de la colonie. Au lieu de traiter en ennemis les Peaux-Rouges, comme d'autres colons, les Acadiens, mieux avisés, s'en firent des auxiliaires et les organisèrent militairement sous les ordres d'officiers français qui prirent le titre de *Capitaines de sauvages*.

“ Parmi ces capitaines se produisit un homme remarquable à plus d'un titre, dont la personnalité tranche dans le cadre et dont les aventures joignent à la vérité historique tout l'attrait du roman.

“ Ce type étrange, que notre auteur prend plaisir à décrire, est le baron de Saint-Castin, originaire du Béarn.

“ Leste et vigoureux comme tous les Basques, dit M. Rameau, il était doué d'une de ces natures vives et fougueuses qui sans agitation et sans imprévu ne connaissent pas de plaisir; il était expert dans tous les exercices du corps, âpre à la fatigue, plein de sang-froid dans le danger et tout rempli d'esprit de ressources dans le besoin. C'était un homme prédestiné pour les aventures et pour les expéditions difficiles.....

“ Saint-Castin devint l'idole des Indiens abérakis au milieu desquels il vivait et dont il avait adopté le genre de vie nomade et presque le costume.

“ Ce gentilhomme doublé d'un trappeur est certainement l'une des individualités les plus puissantes et les plus originales qui aient paru dans les premiers temps de la colonisation américaine. C'est un héros de roman des mieux réussis, avec cet avantage que son existence et ses aventures sont très réelles. “Type de chevalerie, dit notre écrivain, légende de montagne, qui a tellement frappé l'imagination des Américains, que cet homme est devenu dans leur primitive histoire une sorte de personnage demi-historique, demi-héroïque.”

“ Saint-Castin, étudié avec soin dans les chroniques du temps, présenterait aux jeunes talents le sujet d'un beau livre. M. Rameau n'a pu parler, pour ainsi dire, qu'incidemment de cet être bizarre, bien qu'il l'ait, en quelques traits, finement dessiné. L'histoire ou plutôt le poème de ce héros fantastique est donc encore à faire. À celui qui entreprendrait de le dépeindre, il paraîtrait aussi étrange au physique qu'au moral lorsque, ayant à décrire un gentilhomme français, il trouverait un

“ seigneur fanve habillé de peaux de bêtes,” et ayant au bras sa femme indienne, fille d'un grand chef abénaki.

“ Saint-Castin rendit à ses compatriotes de l'Acadie de signalés services en contribuant, avec ses fidèles sauvages, à repousser les invasions des Anglais.

“ Nous avons dit que M. Rameau excelle dans la description des scènes champêtres. Nous ajouterons que ses récits atteignent, sur certains sujets, à la perfection d'un chef-d'œuvre. Pour démontrer, par un exemple, qu'il n'y a rien d'exagéré dans notre assertion, détachons de son fameux chapitre du meunier Thibaudeau une véritable perle.

“ Bien que la presse louisianaise ait déjà signalé ce morceau ravissant, nous croyons devoir le reproduire, parce qu'il met vivement en relief le talent de M. Rameau, comme styliste et et comme conteur.”

“ En 1702, dit l'écrivain, la fenaison devint l'occasion d'une fête en l'honneur de Thibaudeau. Quand tout fut fauché, ramassé en meules et presque rentré, la dernière voiture, attelée de quatre bœufs, fut ornée de fleurs et de feuillages ; le vieux meunier, encore vigoureux malgré ses 74 ans, se hissa au sommet avec sa femme et sa future belle-fille ; toute la jeunesse, hommes et femmes, se groupa autour du chariot, tandis que Jean-François Brossard et Germain Savoye, les doyens d'âge, se mettant à la tête des bœufs, ouvraient la marche. Le cortège arriva ainsi jusqu'au manoir, riant, chantant, folâtrant et poussant des hurras.....

“ Le soleil, quoique déjà sur le penchant, était encore dans tout son éclat ; le paysage resplendissait de vie ; la voiture, que le soleil prenait de flanc, était enveloppée de ses rayons dorés, et les cheveux demi-flottants du patriarche, légèrement agités par le zéphyr, brillaient sous cette lumière en reflets argentés. Ce vieux pionnier aux habitudes rustiques, d'un caractère rude et peu familier avec les délicatesses du sentiment, se trouva pourtant ému par cette scène. En remerciant ses enfants, ses amis, ses censitaires, en jetant un long regard fier et satisfait sur toute cette œuvre qui était la sienne, les larmes le gagnèrent avec une sorte de mélancolie, comme s'il eût prévu que cette fête était sans lendemain et cette bénédiction la dernière qu'il eût à donner aux hommes et aux choses de ce pays, qu'il ne devait plus revoir ! ”

“ Ce tableau, où le fluide poétique abonde, rappelle les plus heureux traits des *Georgiques* de Virgile et présente à l'esprit une image souverainement belle.

“ Cette nature seraine et ensoleillée, ce patriarche aux cheveux blancs bénissant, du haut de son trône rustique, les générations qui lui succèdent, cette joie si naïve et si franche de ceux qui l'entourent et qui lui forment un cortège respectueux, tout cet ensemble de bonheur et de pureté d'où se dégage une douce émotion, repose les yeux et dilate le cœur !

“ Dix pages comme celle-là font la fortune d'un livre. L'œuvre de M. Rameau en est richement pourvue. On n'est donc point surpris que la presse française et franco-louisianaise lui ait fait un si chaleureux accueil.

“ L'histoire de l'Acadie, comme celle du Canada, nous offre un rare exemple d'énergie et de persévérance. Elle nous met en présence de deux centres de colonisation représentant deux nationalités dont l'antagonisme séculaire, après avoir commencé en Europe, se continue dans le Nouveau-Monde. L'un de ces centres, alimenté par un mouvement régulier et très-important d'immigration, est de plus soutenu par toute la puissance de l'Angleterre; l'autre, quoique le premier en date, reste numériquement faible par l'absence de recrues et par la déplorable apathie des gouvernements français. Cependant, malgré une énorme disproportion de forces, ce dernier centre, qui est l'Acadie, résiste avec succès pendant cent cinquante ans à l'absorption et maintient son autonomie: il ne succombe que dans la suite des temps et sous l'effort répété de masses vingt fois plus nombreuses.

“ Dans cette lutte inégale, — lutte homérique, pourrions-nous dire, d'un contre vingt, où de glorieuses défaites servirent à rehausser l'héroïsme des vaincus, — dans cette lutte, dont la possession de l'Amérique du Nord était le prix, les colons français de l'Acadie et du Canada déployèrent contre leurs puissants adversaires des merveilles de courage et de ténacité.

“ Si la France, moins absorbée par sa politique européenne, eût consacré au développement de ses possessions d'Amérique une part sérieuse de ses moyens d'action, si, jetant dans la balance le poids de son épée, elle eût rendu les chances égales, cette fameuse dispute aurait eu, sans doute, un autre dénouement, car ces robustes et hardis colons étaient de taille à conquérir le Nouveau-Monde.”

XVI

Il est curieux de lire un article publié par le *New-England Almanach*, en 1758, pendant la guerre de la conquête, au moment où Montcalm, remportant toujours des victoires, désespérait l'immense armée qui cherchait à nous envahir. En voici des extraits :

“..... Les Français ont érigé une ligne de forts depuis l'Ohio jusqu'à la Nouvelle-Écosse, englobant dans leur domaine toute cette riche contrée, le jardin de l'univers, qui se trouve à l'ouest de nos établissements... Il fut un temps où nous eussions pu nous mettre en possession de ce territoire, grand comme la France, l'Allemagne et la Pologne réunies... Deux grands rois ont aujourd'hui tiré le sabre pour remporter ce prix de si haute valeur... L'occasion, dit le poète, n'a qu'une

mèche de cheveux : saisissons-la ! N'avons-nous pas jusqu'ici trop compté sur notre nombre ? Le loup qui attaque un troupeau ne se préoccupe pas de la quantité de moutons qu'il renferme (le loup, c'est le Français)... Sachons que le nombre, bien préparé par la grâce de Dieu, ferait des merveilles, et que la science militaire et la discipline conduiraient comme un seul homme nos légions armées. Le chiffre de notre population ne nous servira à rien tant que nos colonies ne s'entendront pas pour agir, car, divisés, nous ressemblons aux petits royaumes de l'Afrique. Si nous ne nous coalisons, corps et âmes, contre notre ennemi triomphant, si les disputes nous éloignent les uns des autres, il arrivera ce que le gouverneur de la Pensylvanie prédisait : " Nous n'aurons plus rien à nous disputer, ni de pays pour y continuer nos chicanes."

Que d'aveux dans ces quelques lignes ! Rien qu'avec cela, on pourrait répondre à toutes les comparaisons blessantes dont on a été si prodigue envers nous. Et certes ! s'il fallait imprimer un volume de citations de cette nature, elles ne nous manqueraient pas !

Le grand mot qu'on nous lance ne renverse rien, ne prouve rien, et n'a d'importance qu'aux yeux des gens préjugés et des ignorants absolus : " Les Anglais vous ont écrasés ! "

Oui, nous sommes les vaincus ; oui, nous avons été conquis, mais à qui la faute ? Les Alsaciens et les Lorrains, passés, il y a huit ans, sous le joug de la Prusse, sont-ils blâmables ? Va-t-on refuser à cette population le titre de " pépinière de braves," que le premier Napoléon lui a décerné ? Qui a droit de nous arracher nos gloires ? Que Louis XIV et Louis XV aient abandonné les Canadiens, que le second empire ait provoqué l'abandon de deux provinces de France, qu'est-ce que cela fait à l'histoire de nos petits peuples : Alsaciens Lorrains, Acadiens et Canadiens ?

Qui a fait mieux que nous et qui peut nous ôter l'honneur ?

Soyons sans crainte : la mémoire de nos pères ne périra pas. Dans le grand procès qui s'instruit, on les verra surgir avec éclat, dignes, de plus en plus, de notre amour et des égards de la postérité :

Honneur à la patrie où reposent ces braves !
 Honneur au nom français, qu'ils ont si bien porté !
 Leur courage éclairé ne connut point d'entraves,
 Et, sans jamais fonder des " États à esclaves,"
 Ils pratiquaient la liberté.

BENJAMIN SULTE.

BUT PRINCIPAL DE L'ÉDUCATION

Si l'on examine l'enseignement d'un instituteur consciencieux, et qu'on y découvre cependant des déficiences, on finit bientôt par se convaincre que ces déficiences sont dues, la plupart du temps, à ce que cet instituteur enseigne sans *but déterminé*, tant pour ce qui regarde l'objet général de l'école qu'il dirige que pour le résultat partiel de chaque étude.

Que dois-je me proposer dans l'enseignement ? est la première question qui se présente à l'esprit de l'instituteur. Son premier devoir est de se proposer un but vers lequel tendront ses efforts de tous les jours. Un but nettement défini n'est pas seulement la condition indispensable, il est encore la mesure des progrès de sa classe.

Mais quel doit être ce but ? La réponse à cette question est contenue, suivant nous, en ces trois mots : *Former l'esprit et le caractère des enfants*. Telle est la fin première, le but principal de toute éducation.

Il est vrai que l'objet de l'éducation, même de celle que l'instituteur primaire est appelé à donner, est complexe, varié, et semble, de prime abord, résumé d'une manière inadéquante en ces mots : *Former l'esprit et le caractère des enfants*. En effet, l'enfant a droit à ce que son corps, aussi bien que son intelligence, reçoive des soins assidus et constants. Il doit acquérir assez de connaissances pour qu'il puisse un jour pourvoir par lui-même à sa propre existence, et, surtout, il ne doit pas ignorer ces devoirs moraux qu'il lui est nécessaire d'accomplir. Cependant la connaissance des choses ne suffit pas, et elle ne saurait, considérée dans l'enfant, atteindre un haut degré de perfection. Ce qui importe le plus, alors, c'est de cultiver l'esprit et le cœur, et de les préparer ainsi à l'acquisition de connaissances plus élevées, à la pratique des vertus viriles. Il faut en un mot, féconder le terrain, qui produira ses fruits *in tempore*. De là, la nécessité de *développer l'esprit* en même temps que de *former le caractère*.

Le but de l'éducation est donc de mettre l'homme en mesure de mener une existence meilleure : meilleure au point de vue intellectuel, en ce que l'éducation donne une plus grande activité, une plus grande vigueur, une plus grande précision aux facultés par lesquelles il sait et agit ; meilleure aux points de vue moral et religieux, en ce qu'elle l'oblige à se conduire d'après les lois divines, telles que révélées par Dieu lui-même. Le perfectionnement de l'intelligence et de la volonté de l'homme est le grand objet que nous devons avoir en vue.

Ainsi, si l'on nous demandait d'indiquer en quelques mots le but de l'éducation, d'employer les termes qui en déterminent la fin première, et servent à l'instituteur comme de *critérium* pour juger de chaque détail de son œuvre, nous ne saurions en trouver de plus précis et qui rendent mieux notre pensée que ceux que nous avons choisis déjà : *Former l'esprit et le caractère des enfants.*

Mais la culture de l'intelligence et de la volonté est une œuvre qui ne peut s'effectuer sans matériaux, et nous sommes obligés, pour préciser la nature de ces matériaux, de nous laisser guider par les besoins de la vie présente, et, surtout, par ceux de la vie future.

Les matériaux qui s'offrent à l'instituteur, dans l'enseignement purement élémentaire, sont, à première vue, si humbles, que l'on pourrait dire, avec quelque apparence de vérité, qu'ils n'ont aucune relation avec un ordre de choses plus élevé. S'il en était ainsi, ces matériaux ne seraient nullement appropriés à l'œuvre dont il s'agit, et l'instituteur verrait son enseignement réduit à une espèce de mécanisme. Heureusement, cet antagonisme, qui serait une véritable anomalie, n'existe point. Il serait facile de démontrer que les besoins de la vie future et la nature d'une saine éducation sont des choses corrélatives.

Bien qu'en matières presque entièrement rationnelles, telles que la grammaire et l'arithmétique, le but que l'on doit avoir en vue ne puisse être qu'une certaine perfection des connaissances acquises par l'élève, accompagnée d'une certaine somme de puissance intellectuelle développée dans l'acquisition de ces connaissances, cependant, lorsque ces matières sont enseignées selon les principes de la morale, c'est-à-dire enseignées de telle sorte qu'elles soient mises en rapport concret avec l'usage que l'on doit en faire, elles passent dans une

catégorie supérieure, et contribuent, pour leur part, à la réalisation de la fin de l'école. Car, dans toute école primaire, on peut, lorsqu'on les comprend parfaitement, donner aux études purement rationnelles une portée morale.

Si l'on s'est occupé du soin de préciser convenablement l'objet d'une école, on a déjà fait un grand pas vers ce que l'on doit entendre par la position et l'œuvre de l'instituteur. L'instituteur, séparé en quelque sorte de la société, et affranchi, jusqu'à un certain point, des devoirs qu'elle impose, peut assez facilement diriger ses efforts de tous les jours vers le développement de l'esprit et du caractère de ses élèves. Alors, il ne saurait manquer de sentir qu'une mission noble, propre à stimuler son zèle, et, de plus, créatrice, lui est dévolue. Avec un peu de réflexion, il verra qu'il est une espèce d'artiste moral, qu'il a une véritable œuvre plastique à exécuter, celle de *mouler*, pour ainsi dire, la nature grossière, inculte de l'enfant, et de lui faire acquérir une forme convenable.

Personne, pensons-nous, ne sera tenté de croire que nous exagérons ici la tâche de l'instituteur. Si l'on avait quelque doute sur ce point, il suffirait, pour être convaincu de la vérité de ce que nous avançons, que l'on comparât un instant un de ces êtres sans éducation, laissé entièrement à lui-même, aux manières insolentes et dévergondées, aux passions effrénées, aux paroles lubriques, au regard impudent, dont l'extérieur accuse le plus grand désordre, avec l'enfant *éduqué*, aux manières polies, à la figure douce et modeste, à l'œil intelligent, dont toute la personne semble douée de raison. Que ces heureuses transformations soient l'œuvre de l'instituteur est une vérité admise de tous ceux qui ont quelque connaissance de l'influence que l'éducation exerce sur l'humanité. Certainement, l'homme qui peut viser à de tels résultats, comme produits de ses labeurs, peut aussi, à juste titre, dire que ses fonctions portent le cachet d'une puissance créatrice.

Tel est, suivant nous, le caractère de la mission de l'instituteur.

Nous ne parlons ici que de l'instituteur primaire. Le maître chargé d'une branche en particulier serait moins avantageusement placé, pour donner à son enseignement une direction morale, que ne l'est l'instituteur chargé d'une école élémentaire. L'un ne contribue que partiellement à l'œuvre de

l'éducation ; il n'a sous ses soins que des élèves chez lesquels les tendances morales se sont déjà manifestées, chez lesquels le pli de l'intelligence est déjà pris. L'autre, au contraire, vit au milieu des enfants, et cela pendant les années où ils sont le plus susceptibles d'impressions : il peut les former autant que les instruire, agir sur leurs facultés, et leur donner la direction première. L'intelligence de l'enfant et sa destinée morale appartiennent donc au premier éducateur plus qu'à tout autre : car la mesure dans laquelle les sentiments et les idées doivent entrer dans la formation du caractère, dépend de la manière dont on les développe durant les premières années de l'enfance.

Puisque telle est l'œuvre de l'instituteur, puisque ses fonctions consistent à développer l'intelligence, et surtout à diriger les tendances morales de ses élèves, il est indispensable qu'il soit guidé aussi bien que soutenu par une connaissance parfaite de l'importance de ses devoirs. Ce n'est que lorsqu'il aura l'intelligence de la nature, de la grandeur de son œuvre, que les petits détails de la classe s'offriront à ses regards sous un nouvel aspect ; il verra que ces mêmes détails contribuent dans une large mesure à l'obtention de la fin de l'éducation, et que, par conséquent, ils ont une grande portée morale.

L'instituteur qui ignore, au contraire, la véritable nature de ses fonctions, et qui enseigne sans but déterminé, ne peut avoir qu'une vue partielle de ses devoirs. Les nombreuses classes et les sujets variés de l'instruction qu'il donne, ne sauraient se présenter à son esprit comme parties d'un tout. L'organisation de son école est probablement vague et sans consistance ; les branches qu'il enseigne n'ont aucun rapport entre elles : car où l'on n'aperçoit aucune idée d'ensemble quant au but que l'on se propose, il ne peut se trouver que des détails partiels, qui ne produisent qu'un résultat fautif ou tronqué. Les opérations multiples de l'école ne forment alors qu'une juxtaposition sans cohésion, au lieu d'avoir entre elles une connexité qui doit nécessairement amener la fin que l'on a en vue.

Mais la connaissance du but de l'école, jointe au désir de l'atteindre, n'est pas seulement la qualification indispensable d'un instituteur, elle est, en outre, la plus grande garantie de ses succès. Du moment qu'un maître se fait une juste idée de la fin de son œuvre, qu'il possède la justesse d'esprit nécessaire

pour donner à cette idée une forme définie, et la volonté de réaliser dans sa classe ce qu'il nourrit dans sa pensée, on peut dire que ce maître est parfaitement à la hauteur de sa mission. Il ne saurait dévier de la ligne de conduite qu'il s'est tracée, et, s'en éloignant-il quelque peu, qu'il reconnaîtrait bientôt son erreur et se hâterait de reprendre le droit sentier.

L'intelligence complète du but de l'école est, de plus, indispensable à celui qui se voue à l'enseignement. Il n'existe peut-être aucune profession où le besoin d'une idée qui stimule l'ardeur, ne se fasse autant sentir que dans celle de l'instituteur. Celui-ci est privé de cette source féconde de courage et d'espoir qu'une œuvre achevée procure à son auteur : il lui est rarement donné de voir le fruit de ses labeurs, attendu que ses élèves abandonnent l'école avant qu'il puisse reconnaître chez eux le résultat des principes qu'il leur a inculqués. Il est alors certain qu'il ne peut retremper son zèle que dans l'idée de la grandeur de ses fonctions, et dans la confiance qu'il travaille, autant qu'il est en lui, au développement du caractère et au perfectionnement moral de ses semblables ¹.

J.-O. CASSEGRAIN.

¹ Voir *Lawrie's Report on Education: The Purpose of the School.*

VERCINGETORIX

NOUVELLE HISTORIQUE DEVANT SERVIR D'INTRODUCTION A L'HISTOIRE

ROMANTIQUE DES FRANÇAIS

PAR

ALFRED DE VERVINS

Mais celui-ci leva la main et dit : Priez et courbez-vous devant celui qui va quitter Abred (la vie, le cercle de migration), afin qu'il vous protège et vous éclaire quand il sera dans Gwyndfyd (le cercle du bonheur) ; et après un silence : Espérez, mes frères, notre foi n'est pas morte, puisqu'elle fait encore des martyrs ! Ensuite, il appela : Théadha !

Une druidesse, grande et belle comme Octavia, une jeune mère comme elle ¹, s'avança, et, sur un signe de Taliésin, gravit la tombelle et vint à lui. Alors il prit l'enfant et le mit dans ses bras en lui disant : Femme, je te confie l'avenir des Gaulles ! A partir de cette heure, tu seras responsable de sa vie devant les nations et de sa vertu devant Dieu !... Puis il l'éloigna comme il l'avait rapprochée, par un geste solennel. Alors, à Luern avec bonté : Tu vas quitter la terre, sortir du cercle de migration, où tout est ténèbres, misères et douleurs, pour entrer dans le cercle lumineux de Gwyndfyd, où tout est science, splendeur et félicité. Si tu as un souvenir à transmettre, un message à remplir ou un devoir à accomplir, mets en paix, car ce que tu m'ordonneras, je le ferai ² ...

¹ Les druides et les druidesses pouvaient se marier, sauf des exceptions dont nous parlerons, note I, à la fin de cette nouvelle.

² Voir la note IV.

Luern se souvint de sa mère, de ses frères et de ses jeunes sœurs ; il leur adressa mentalement un adieu suprême ; son regard, malgré les distances, les revit dans cette grande salle de la maison paternelle où il ne devait plus s'asseoir ; dans sa pensée, il embrassa chacun de ces fronts chers, essuya furtivement une larme, et puis, faisant appel à toute l'énergie dont son âme vaillante était susceptible, il répondit au terrible vieillard : Je te remercie. Je n'ai point de message à transmettre et je crois avoir accompli tous mes devoirs... Je suis prêt. Le regard de Taliésin lui désigna l'autel ; il jeta son couteau, son épée et sa ceinture au pied du sinistre monument, et s'élança sur la table de pierre.

Il se coucha sur l'autel, le front tourné vers la voûte azurée, au sommet de laquelle il voyait la lune, qui lui paraissait comme une lampe d'argent suspendue dans l'espace pour éclairer et diriger sa marche vers le cercle de béatitude. Alors, il éprouva cette aspiration vers l'infini dont participent le vertige et l'extase, celle-ci agissant sur l'esprit comme l'autre sur la matière. Étendu sur la pierre qui était pour lui le seuil de l'éternité, de cette éternité que sa foi lui montrait comme un océan de lumière, il sentait son âme, impatiente de s'y plonger, s'agiter en lui et entr'ouvrir les ailes. Quelque chose de ravi et d'ineffable troublait son cerveau et faisait palpiter son cœur !

Pendant que le grand-druide évoquait l'*Awen* et parlait à Dieu, l'ivresse du martyr envahissait Luern ; la consommation du sacrifice, la délivrance se faisait trop longtemps attendre... Il entonna son chant de mort. Il disait :

“ Ma langue dira mon chant de mort au milieu du cercle de pierre qui entoure le monde !

“ C'est la fête autour des deux lacs : un lac m'environne et “ environne le cercle ; le cercle un autre cercle, ceint de “ douves profondes. Une belle grotte est devant, de grandes “ pierres la recouvrent. Le serpent s'avance dehors en ram- “ pant vers le vase du sacrificateur, du sacrificateur aux cornes “ d'or ! Les cornes d'or dans sa main, sa main sur le couteau, “ le couteau sur ma tête ¹ ” Un cri poussé par les mille voix de l'assistance l'interrompt. Voici ce qui arrivait :

¹ Chant d'*Utrev-pen-Drägon*, ap. Villemarqué, *Contes des anciens Bretons*, t. I, p. 292. — Le *Magasin pittoresque* du mois de novembre 1853 contient une curieuse restauration d'un monument druidique où on voit le

Les druides et les prêtresses s'étaient rapprochés et groupés au pied de la tombelle, pour assister de plus près au sacrifice et pour mieux entendre les prophéties de Taliésin. Leur foi proscrivait toute distraction, et leur attention était captivée par ce qui allait s'accomplir, captivée et absorbée à ce point, que de nombreux cavaliers avaient envahi la clairière sans qu'ils s'en aperçussent.

La victime fut oubliée même par le sacrificateur. Taliésin montra l'entrée du némède à la foule épouvantée et descendit lentement et majestueusement de l'autel, marchant au-devant des violateurs du *milieu sacré*. C'étaient, pour la plupart, de ces cavaliers africains que nous avons vus incendiant un village; des Germains et quelques Romains se mêlaient à eux. A quelque distance en arrière, chevauchant encore sous le couvert, s'avancait une autre troupe, que révélait la clarté de nombreuses torches.

Les premiers, qui ne semblaient que l'avant-garde ou les éclaireurs de la seconde troupe, se trouvaient déjà dans l'enceinte, comme nous l'avons dit, mais ils n'avançaient que lentement et difficilement, entravés par les *Cairns*, les *dolmens* et les *men-hirs* se dressant de toutes parts, comme les colonnes de l'immense sanctuaire qui avait pour coupole la voûte des cieux et pour lampadaire l'astre des nuits.

Quand ils approchèrent du némède, les druides et les druidesses avaient disparu dans l'ombre du temple, comme de blancs fantômes retournés à la nuit dont ils seraient sortis. Taliésin, seul était debout devant l'entrée. Nous nous trompons : Luern, son épée à la main, se tenait près de lui.

Le grand-druide le vit et lui indiqua le némède d'un geste impérieux; le jeune homme hésitait : Va, pour protéger l'enfant, dit Taliésin. Luern obéit.

Dans ce moment, les farouches cavaliers entraient dans la zone libre qui entourait le némède, et dans ce moment aussi, César, entouré de chevaliers et de centurions, suivi d'un gros

cercle de pierre, le cercle entouré de douves, et la grotte couverte de grandes pierres dont parle ce chant, ou qui en atteste l'authenticité. — Le serpent était l'emblème de l'immortalité, et les druides l'entretenaient dans les némèdes. Il symbolisait aussi par son changement de peau les grandes révolutions terrestres ou les renouvellements du monde.

de cavalerie romaine, émergeait du bois et pénétrait dans la clairière.

Dès qu'ils n'eurent plus d'obstacles à éviter, les alliés de César s'élançèrent vers l'entrée du temple, où ils avaient vu les femmes et les druides se réfugier, mais ils devaient, pour y entrer, fouler aux pieds de leurs chevaux le grand vieillard qui les attendait au seuil du sanctuaire, majestueux et terrible comme son dieu ! Les Numides, à demi-nus, les Germains, vêtus de peaux de bêtes, les Romains, aux casques de fer, s'arrêtèrent devant le geste solennel et la voix indignée du pontife quand il leur cria : Arrière ! sacrilèges ! ne souillez pas le temple de mon dieu, ou, craignez qu'il ne vous anéantisse !...

En effet, la souveraine puissance donne aux fronts qu'elle couronne un ascendant qui s'impose aux plus sauvages natures !

Un seul homme ne fut pas subjugué. Ni l'héroïsme, ni la majesté du pasteur centenaire défendant son troupeau, n'eurent la puissance de l'arrêter !... Un javelot partit, on ne sait de quelle main cruelle, et Taliésin recula lentement, jusqu'à ce qu'il pût s'appuyer à l'une des assises du temple. Il avait reçu le trait dans le côté, et il se retira l'emportant dans sa blessure, comme s'il eût dédaigné de s'apercevoir qu'il était mortellement atteint.

César arriva dans cet instant sur le lieu du meurtre. Son front olympien n'eut qu'un nuage, une contraction des sourcils... et un large vide se fit aussitôt autour du grand consul et du grand-prêtre !

Celui-ci s'appuyait à l'angle du némède plein d'ombre, mais d'une ombre vivante, au sein de laquelle palpitaient l'esprit, l'âme et le cœur d'une race, dans la personne des poètes, des prêtres et des femmes. Son visage, éclairé par les reflets argentés de la lune, était pâle comme sa longue robe blanche, que de larges taches de sang maculaient depuis sa ceinture jusqu'à son pied ; mais il redressait fièrement devant César le front auguste qui portait la triple couronne du souverain pontificat, de la science et du martyr ! Hésus lui-même apparaissant aux hommes n'aurait pu se faire plus imposant.

Celui-là, César, assis sur sa selle brodée, entouré de ses centurions, de ses chevaliers et de ses princes aux armes étincelantes, était éclairé par la flamme rouge de vingt torches.

coiffé du casque d'or des conquérants, le front chauve mais l'orbite profonde et brillant de tous les feux que peuvent allumer le génie et l'ambition, l'orgueil de la victoire et l'instinct de la force.

Il y eut un silence pendant lequel ces deux gloires, si différentes, mais si grandes et si réelles toutes les deux, parurent se mesurer !

Enfin, Taliésin, redressant sa taille héroïque, parla ainsi :

“ César, tu le vois, partout le meurtre te précède ! Les torches qui t'éclairent ont allumé cent incendies ! Depuis dix ans, tu as fait périr un million de guerriers, et, crime plus grand encore, tu as fait esclaves un autre million d'hommes ! Tu as asservi cent nations que Dieu avait créées libres ! Les femmes, les vieillards et les enfants, les êtres inoffensifs et faibles que tes soldats ont jetés au courant des fleuves, aux flammes des incendies, ou qu'ils ont tués par le glaive, sont innombrables ¹ !

“ C'est pourquoi, César, tu es maudit par les vierges, maudit par les mères, maudit par les fils, maudit par les vieillards, et maudit par moi, qui te parle au nom de mon peuple et de mon Dieu.

“ Tu t'exaltes, et ton orgueil grandit de tous les désastres que tu infliges au monde ! Apprends à te connaître et humilie-toi !...

“ Tu n'es qu'une épée dans la droite du Terrible, et quand sa justice sera satisfaite, quand sa colère sera apaisée, quand sa main s'ouvrira pour laisser tomber son glaive... ton heure sera venue !

“ Alors tu seras tremblant comme un enfant sans mère ! Tu jetteras autour de toi des regards éperdus ! La mort, à qui tu donnes de si splendides festins, la mort elle-même te trahira ! A ce moment, toutes tes victimes se dresseront devant toi, et dusses-tu cacher ton front terrifié sous les plis de ton manteau ², les spectres vengeurs d'Orgétorix, d'Ambiorix, de Celtill,

¹ Durant huit années de guerre, César avait forcé plus de 800 villes, subjugué 300 nations, vaincu 3,000,000 de combattants, dont 1,000,000 périt sur les champs de bataille, et 1,000,000 fut réduit en esclavage. Plutarq., *in* *Caesare*.

² On sait que, frappé par Brutus, il mourut en se couvrant la tête d'un pan de sa robe.

de Vercingétorix, d'Indutiomâs, de Dumnorix, de Corré, de Lucter, de Guturvah, et de cent autres héros que tu as fait mourir, l'apparaîtront ! Ils te suivront jusqu'au pied du Grand-Inconnu, devant qui ton âme arrivera tremblante, glacée, transie et grelottante de terreur¹, car alors la vérité l'apparaîtra dans toute sa splendeur et ses rayonnements l'éblouiront. Tes yeux, qui ne pourront supporter l'éclat de sa lumière, se détourneront... Tu te souviendras peut-être, et voyant tes victimes, tu penseras à tes légions. Mais c'est vainement que tu chercheras derrière toi tes légionnaires, tes sauvages Numides, tes farouches Germains ; tu ne verras, te séparant de l'humanité, qu'un large fleuve roulant dans des flots de sang les cadavres livides des femmes et des enfants que tu as fait immoler ! Si tu oses porter plus loin tes regards, tu verras des phalanges et des armées innombrables, car elles comprendront tous ceux qu'a fait périr ton ambition ! Enfin, si tu peux voir plus loin encore, tu verras Rome, victorieuse aujourd'hui, changée en une vaste nécropole, où nos fils promèneront leurs pas à travers des ruines, les seuls monuments que votre grandeur éphémère légua aux générations futures !... tandis que cette Gaule, que tu crois vaincue, domptée à jamais, que tu crois blessée mortellement, se relèvera ; et, pendant que la corruption romaine et le limon germain retourneront aux lieux d'en bas, le génie de nos nations, comme un grand arbre fécondé par vos impuretés, poussera ses rameaux puissants dans l'empire de l'air et de la lumière !

“Tu souris, César !... mais c'est pour donner le change aux guerriers qui t'entourent. Tu ne me trompes pas, moi ; je sais que tu as peur dans ce moment, et que ta vaste intelligence reconnaît que c'est Dieu qui m'inspire !”

La véhémence qu'il y avait mise et le long discours qu'il venait de faire, avaient épuisé l'illustre vieillard. Sentant venir le moment suprême, il étendit lentement le bras vers son ennemi, et articula solennellement : “César, je vais mourir, et toi, tu vas continuer ton œuvre ; mais rappelle-toi que la roche tarpéienne touche au capitolé²...”

¹ Nous faisons dire à Taliésin que Dieu jugera César, ce n'est pas absolument vrai selon les croyances druidiques ; le juge des morts était *Samhau*, qui s'asseyait sur son tribunal le 1^{er} novembre pour juger les trépassés.

² Les *triomphateurs* étaient conduits au *capitolé*, et les criminels étaient précipités du haut de la *roche tarpéienne*.

Il s'affaissa sur lui-même en proférant ces mots ; et science, force et génie, tout ce qui l'avait fait grand dans ce monde s'exhala avec son âme, dans un long soupir ! Le grand-druide était mort.

César ordonna de respecter le némède et s'éloigna pensif.

Les légionnaires qui le suivaient se montraient, en passant, le cadavre du grand centenaire et disaient, en le regardant avec une sorte d'effroi : C'était le grand-druide ! Quelquefois, d'autres ajoutaient : C'était l'aïeul de Vercingétorix !

Quelques instants plus tard, le *milieu sacré* était rendu à sa solitude et à ses mystères !

Chère lectrice, si cette nouvelle a eu le mérite de vous intéresser, je vous raconterai, dans une autre étude sur les Gaules, l'histoire du fils de Vercingétorix et d'Octavia, étroitement liée à celle du vaillant et généreux Luern.

St. Louis, 7 mars 1876.

Comte A. de VERVINS.

NOTES.

I. DES DRUIDES, DES VOYANTS ET DES BARDES.

La constitution du sacerdoce divisait l'ordre druidique en trois degrés : deux inférieurs et un supérieur. Les deux inférieurs sont les prêtres proprement dits, appelés *ovyild* ou *owaidl* chez les Kimris, *baidh* chez les Gaëls. Ils étudiaient les lois secrètes qui relient les phénomènes de la nature, les mystères de la terre et des astres ; ils prévoyaient l'avenir, célébraient les sacrifices et guérissaient les maladies. Après eux viennent les bardes, *bard* en gaélique, et *barz* en armoricain, poètes héroïques et religieux, dépositaires des traditions nationales, qui célèbrent les grandes âmes, font vivre à travers les âges la mémoire des braves tombés dans les batailles, distribuent la louange et le blâme, et transportent d'un invincible élan le cœur des guerriers par les rimes résonnantes de leurs vers, rapides comme le galop des che-

vaux (généralement trois syllabes). Le poète est inspiré comme le prêtre par les puissances célestes. Tout ce grand symbolisme, dont la poésie moderne porte à peine quelques traces, est pour le barde la langue même de la poésie.

Des termes aujourd'hui vagues et obscurs d'enthousiasme, d'inspiration et d'extase, formules incomprises d'une antique tradition, expriment l'état de son âme, quand l'*Esprit* s'empare de lui. Le poète est un *voyant*, sans avoir besoin de recourir, comme le prêtre, au rite de la *divination* : il a la *seconde vue* dans le temps et dans l'espace.

Dans chaque nation, le grand-barde est élu au concours; le candidat qui remporte le prix est ceint d'une écharpe bleue et assis sur un siège d'or. Il est installé à la droite du brenyn. Toutes les filles qui se marient lui doivent un présent de noce. Le simple barde a le droit d'arrêter et de mener au brenyn tout homme qui en insulte un autre ¹, et de protéger quiconque n'a pas de patron. Le fils de l'esclave est libre s'il peut se faire recevoir barde. "Si le brenyn invite le barde à chanter, qu'il chante trois chants divers; si c'est la reine, qu'il chante trois chants d'amour à demi-voix; si c'est un noble, aussi trois chants; si c'est un paysan, qu'il chante jusqu'à épuisement ²."

Au-dessus de ces deux corps, les inspirant et les dirigeant, existe une troisième association, retirée du monde, habitant les profondeurs des forêts de chênes ou les enceintes sacrées des némèdes: ce sont les druides, soit "les plus élevés par le génie," selon l'expression latine. Ils sont prêtres et physiciens comme les *ovates*, et poètes comme les *bardes*, mais ils sont, de plus, théologiens, métaphysiciens, moralistes et juriconsultes. C'est une grande association de philosophes mystiques. Libres de toutes les charges et de tous les emplois de la vie civile, étrangers à la guerre, dont les passions et même l'aspect ont été jugés incompatibles avec la sérénité des hautes régions où s'efforce de se maintenir leur esprit, ils partagent leur temps entre la méditation et l'enseignement, entourés, sous leurs ombrages sacrés, de l'élite de la jeunesse que leur envoie les familles ou qui afflue spontanément vers eux par l'attrait du savoir ou l'ardeur du sentiment religieux. Bien que l'initiation au druidisme n'impose pas l'obligation d'adopter la vie des forêts, ceux qui allaient jusqu'au bout de ces longues études reentraient rarement dans le monde; ils ne quittaient guère les sanctuaires que dans des occasions solennelles: pour présider aux sacrifices qui ne pouvaient s'accomplir sans eux; pour remplir les augustes fonctions de la justice civile, criminelle ou politique, presque exclusivement réservées par la piété gauloise aux hommes qui conversaient avec Dieu; enfin, pour concilier les individus ou les tribus; pour condamner ou pour récompenser, car il y a des récompenses pour la vertu comme des châtimens pour les crimes, chez les Gaulois; et l'on peut croire que, chez des hommes si sensibles à l'honneur,

1 Ainsi, à une époque appelée *barbare*, le respect de la personne, c'est-à-dire la dignité individuelle, était protégée chez les Gaulois comme elle ne l'est pas encore dans ce pays!

2 Loi de Hoel - Da. Villemarq., *bard. bre.*, p. 23.

la plus précieuse des récompenses, comme la plus dure des peines, c'est d'être loué ou fêtré publiquement par le barde, qui est la *voix* là où le druide est la *pensée*.

Les femmes, que l'énergie de leurs sentiments religieux et leur exaltation nerveuse rendent si propres à ces phénomènes extatiques, regardés comme surhumains dans l'antiquité, tiennent une grande place dans le druidisme. On les y trouve sous le nom le plus élevé de la hiérarchie, sous celui de *druidesses*. Leurs colléges ou leurs monastères sont toujours situés dans les lieux les moins accessibles, et souvent sur les îles les plus sauvages du littoral breton ou Armorique. Un îlot situé en face de l'embouchure de la Loire est le théâtre des mystères les plus redoutables. Les prêtresses qui l'habitaient et qui appartiennent à la nation des Nanètes ¹, étaient mariées, mais leurs maris n'osaient approcher de leur sanctuaire, et c'étaient elles qui venaient les visiter sur le rivage, à des époques déterminées. Mais le plus fameux collége de druidesses était celui de l'île de *Sein* ou *Sena*, près la côte des Corisopites (Cornouaille française). Sur ce rocher, presque inabordable, résidaient neuf prêtresses qui faisaient les mêmes vœux que les vestales de Rome. Elles prophétisaient, apaisaient ou soulevaient les flots par leurs chants, guérissaient les maladies que ne pouvaient guérir les ovates, et pouvaient emprunter à volonté la figure de tous les animaux. Elles représentaient, dans la croyance populaire, la plus haute puissance du druidisme.

Enfin, au-dessus des ovates, des bardes, des druides et des druidesses, se dressait, les dominant tous, la grande figure du *coïhbi*, ou grand-druide,

II. DU CHRISTIANISME ET DU DRUIDISME.

Le druidisme, qui a de grandes affinités avec le mosaïsme, bien que celui-ci représente plus *l'unité de Dieu*, et celui-là davantage *l'immortalité de l'âme*, offre, comme la loi d'Israël, un caractère terrible : nous voulons parler des sacrifices humains. L'ange exterminateur plane devant les armées gauloises et au-dessus des autels d'Hésus comme devant les armées de David et au-dessus du bûcher d'Isaac. Le mépris de la mort, quand il n'est pas tempéré par d'autres sentiments, par le respect de l'œuvre de Dieu en nous-mêmes et dans les autres, n'est pas avare de sang humain. Le principe de force et d'action a son support dans la foi gauloise, mais le principe de sympathie et de charité ne l'a pas, bien que le génie gaulois soit si naturellement sympathique. Mais la théologie gauloise n'embrasse pas tous les éléments du génie national : Hésus, le Dieu-Force, le Terrible le Père éternel, a pour agents la Lumière, l'Immortalité, la Nature, l'Héroïsme, mais il n'a pas la personnification de l'amour. La religion de l'amour ne se lèvera que plus tard sur l'Occident. Ce qui est vrai de l'amour divin est aussi vrai pour l'amour humain. Le grand rôle moral que jouent les femmes chez les Gaulois est dû aux tendances spontanées de la race plutôt qu'à la religion. L'amour,

¹ Pays de Nantes, *Nant*, en gaélique *en u courante*; en Suvoic et dans la Suisse romane, on appelle encore *Nants* les torrents des Alpes.;

le véritable esprit de vie, le principe qui doit expliquer la femme, n'est pas encore là. Pour que le génie gaulois développe à cet égard ses profondes innéités, il faut qu'il soit touché, fécondé par la flamme du christianisme. Et c'est d'une secrète combinaison du druidisme et du christianisme que jaillira sur le moyen âge l'idéal de l'amour moral et de la charité. Et les Gaules deviendront la terre traditionnelle de la courtoisie, de la générosité, parce que le culte de la Vierge et celui du divin Enfant, deux êtres faibles, y demeureront plus complets et plus entiers.

III. DE LA PÉRIODE TRENTENAIRE ET DE L'ASTRONOMIE DES DRUIDES.

On ne peut pas douter que Pythagore n'ait pris ses opinions astronomiques chez les druides. Hécatée dit que les habitants de l'île de Bretagne prétendaient voir des montagnes dans la lune. Le *Chant des séries* porte à croire que les druides connaissaient la véritable position du soleil au centre de notre système planétaire, car on y trouve, dans un chant intitulé : *Chant du monde*, attribué à Taliésin : " Je demanderai aux bardes du monde, — et pourquoi les bardes ne me répondraient-ils pas ? — je leur demanderai " qui soutient le monde pour que, privé de support, il ne tombe pas ; et s'il " tombe, quel est le chemin qu'il suit ? Mais qui pourrait lui servir de " support ? Quel grand voyageur que le monde ! Tandis qu'il glisse " sans repos, il demeure tranquille dans son orbite ; et combien la forme de " cet orbite est admirable, pour que le monde n'en tombe dans aucune " direction ! " Ce magnifique passage suffit pour attester que les druides avaient des vues scientifiques d'une tout autre portée que les Grecs, les Latins et le moyen âge. " Qui ne sent frémir ici, dit M. Reynaud, ce grand " courant dont était sorti Pythagore, et qui, reparaisant, devait produire " Kepler et tous les explorateurs modernes des étoiles ? "

C'était par suite de savantes observations astronomiques qu'ils avaient adopté la période trentenaire pour en faire leur siècle. Leur mois, dit M. Amédée Thierry, commençait non pas à la syzygie, ou nouvelle lune, ni à la première apparition de cet astre, mais au premier quartier, lorsque presque la moitié de son disque est éclairé, phénomène invariable, tandis que la syzygie dépend toujours d'un calcul, et que le temps de la première apparition est sujet à varier. Leur plus longue période d'années était de trente ans, au bout desquels il y avait concordance entre l'année civile (lunaire) et l'année solaire ; c'est-à-dire que les points cardinaux des équinoxes et des solstices, chaque trentième année civile, revenaient au même quantième des mêmes lunes. Ce retour suppose nécessairement dans ce calendrier une intercalation de onze lunes en trente ans, ou, ce qui est la même chose, sur les trente années, onze années de treize lunes. Par le moyen de cette intercalation, les lunaisons demeuraient attachées sensiblement aux saisons, et à la fin du siècle-gaulois, il s'en fallait seulement d'un jour et 10 heures que la concordance de l'année civile avec la révolution solaire fût complète, différence qui pouvait se corriger aisément.

IV. DU MÉPRIS DE LA MORT CHEZ LES GAULOIS.

Dans la société gauloise, les sentiments dominants sont l'honneur, c'est-à-dire l'estime exaltée de chacun pour sa personnalité, et le dévouement au chef qu'on s'est donné pour modèle. A la guerre, les autres peuples combattent pour le succès, les Gaulois pour l'honneur ! Ils ne combattent qu'à force ouverte, autant par mépris de la ruse que par cette disposition instinctive d'action collective et sympathique qui les pousse aux grandes batailles comme aux grandes assemblées. Dédaigneux de toute tactique et de tout artifice, ils rejettent jusqu'aux armes défensives, et, dans les grandes journées, on voit les plus jeunes et les plus beaux, dépouillés de leurs vêtements, combattre nus, parés de colliers d'or et de bracelets pour la *fête des lances* ! Le Lacédémonien, si courageux qu'il soit, s'habille de rouge pour ne pas voir son sang couler ; le Gaulois se décore du sien comme d'une parure ¹.

Le droit de porter les armes, réservé aux hommes libres, leur donne un dédain invincible pour les luttes sans danger, c'est-à-dire sans armes, laissées au bas peuple et aux esclaves ; mais les duels sont fréquents, et, dans certaines nations, ils sont arrivés à l'état d'institution judiciaire.

Le *point d'honneur* explique ces mœurs, si différentes de celles de l'antiquité classique, mais d'où vient le suicide ? car les immolations volontaires sur les autels d'Hésus sont nombreuses, et ils se livrent à la mort comme des désespérés, tandis qu'il n'y a pas de peuple plus joyeux dans la vie, moins sombre et moins mélancolique que ces esprits qui se répandent sur tout et s'ouvrent à tout. D'où procède donc cette force contre l'angoisse qu'inspire à la créature pensante l'approche de la dissolution de son corps ? Pourquoi la Gaule est-elle la terre "où l'on ne connaît pas la terreur de la mort" ² ! C'est dans leur croyance qu'on en peut trouver l'explication : la mort n'est qu'un état de transition. Voici, d'ailleurs, comment M. J. Reynaud répond à cette question (*Encyclopédie-Nouvelle*, art. *Druidisme*) : "Si la Judée représente dans le monde, avec une fidélité qui lui est propre, l'idée du *Dieu absolu* ; la Grèce et Rome, l'idée de *l'homme et de la société*, la Gaule représente, avec la même spécialité, l'idée de *l'immortalité* ³ !"

V. QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS.

En parlant des Gaulois et des Germains, nous avons dit que les deux peuples ne doivent pas être confondus ; en effet, les disparités morales sont encore peut-être plus grandes que les différences physiques. Les Gaulois professaient la grande religion des druides et le corps de leurs prêtres exerçait une influence considérable sur les mœurs et sur les opinions des nations ; les Germains, eux, n'avaient pas de clergé ; toutes leurs croyances consistaient en

¹ Polyb. II, 113 ; III, 265.

² Horace, lib. IV, od. XIV, v. 49.

³ Le lecteur doit tenir compte, ici comme plus haut, de l'excellence relative du judaïsme.

préjugés dans lesquels se réfugiait leur esprit frappé de terreur ou de quelque autre sentiment vif. Leurs pratiques religieuses, dans ces cas exceptionnels, consistaient en une sorte d'hydromancie, interprétée par de vieilles femmes, qui rendaient leurs oracles en étudiant les cercles de l'eau, la chute des cataractes ou le bruit des ruisseaux. Plus tard, ils se firent une religion dans laquelle se confondaient le culte d'Odin, pris aux hommes du Nord, et le paganisme romain, pris aux hommes du Sud, car ils ne savaient rien tirer d'eux-mêmes. Ce flambeau, porté par une main divine, qui éclairait la conscience de tous les peuples, ce rayon émané de la Divinité, qui pénètre jusqu'au fond des forêts sombres, sous le toit de l'ajoupa de l'Indien ou de la cabane du nègre, et qui inondent les âmes de ces impressions ineffables qu'on appelle la foi, l'instinct d'un Dieu, sont sans lumière et sans chaleur pour ces cœurs atrophiés, qui repoussèrent pendant douze siècles les vérités du christianisme pour nourrir leur esprit des erreurs du paganisme. Et quand la lumière les inonda, quand une loi d'amour et de charité adoptée par le monde entier les obligea à renoncer aux ténèbres qu'ils chérissaient, ils cherchèrent des taches à ce soleil bienfaisant, et l'Allemagne devint le foyer du luthéranisme.

Les Gaulois étaient hospitaliers, ils attiraient chez eux les marchands et les voyageurs ; les Teutons, au contraire, les tuaient ; ils dévastaient le pays qui les entourait, croyant donner une idée d'autant plus grande de leur puissance que le désert qui les environnait était plus vaste et plus désolé.

Les Gaulois n'émigraient jamais par petites troupes, et l'on ne voit nulle part dans l'histoire qu'une tribu ou une nation ait sollicité des terres ou des concessions : à cette époque de barbarie, ces hommes vaillants s'en emparaient, prétendant que la terre devait appartenir à ceux qui en avaient besoin et qui savaient la conquérir. Les Germains, au contraire, ne s'introduisirent dans les Gaules qu'en demandant des concessions pour quelques familles, ou comme alliés ; puis d'autres familles ou d'autres guerriers arrivent successivement ; bientôt ils l'emportent par le nombre sur les vrais propriétaires ; alors leur attitude et leurs manières changent, et ils ne tardent pas à expulser de chez eux ceux qui les ont reçus trop généreusement. On retrouve cet esprit dans leurs fils, les Allemands d'aujourd'hui.

Les Gaulois sont spirituels, souvent poétiques ; toujours l'âme, le cœur ou l'esprit, le sentiment, en un mot, l'emporte sur la matière ; ils aiment les arts, sont doués plus qu'aucun peuple de l'esprit d'imitation et d'invention. C'est tout différent chez les Germains : quand ils sortent de la barbarie, leur esprit investigateur, toujours replié sur lui-même, parce qu'ils ne regardent qu'en eux, les pousse vers les sciences abstraites, où ils doivent précéder et précèdent peut-être dès maintenant toutes les autres nations. Mais les arts ont peu de charmes pour eux ; parce qu'ils s'adressent à des facultés dont ce peuple paraît à peu près privé et qu'on peut dire particulières aux Grecs, aux Latins et aux Gaulois. Cependant l'Allemagne compte beaucoup d'hommes illustres, mais ils le sont d'une façon qui leur est propre. Leurs savants ne s'adressent qu'à la matière et ne reconnaissent qu'elle ; leurs hommes de guerre ont le génie propre à leur grand Arminius ou Arminu, qui massacra ses alliés et força son protecteur et son ami à se donner la mort : je parle

de Varus et de ses légions trahies et immolées dans la forêt du Fort-le-Teuto. Ils ont des poètes ; mais comme la foi n'a pas illuminé l'aurore de leur vie, leurs poésies ont toujours quelque chose de fatal et de fantastique, qui rappelle les incantations de leurs sorcières hydromanciennes plus que l'inspiration suave de la vraie poésie. Goëthe, Schiller, Burger, Rosegarten et beaucoup d'autres ont certainement de grandes beautés, mais Faust, mais Lénore, mais le Rurick de Rosegarten, sont des figures plus étranges et plus terribles que vraiment poétiques. Combien de pauvres filles ont été perdues par des Fausts vulgaires ! combien de suicidés font cortège à Werther ! combien de burgraves ne rappellent-ils pas Rurick ! Les œuvres d'Hoffmann portent, peut-être encore plus accusé, le sceau du génie germanique, mais ce sceau sent le brûlé ! On le dirait toujours apposé par le diable !

En peinture et en sculpture, il n'ont pas de maîtres, tandis que les Grecs, les Latins et les Gaulois en ont tant ! car il ne faut pas confondre en peinture les Flamands avec les Allemands. Nuremberg est célèbre par ses bois taillés, ses horloges compliquées, mais toutes ces choses sont faites par des artisans habiles et non pas par des artistes. A propos de Nuremberg on citera Albert Durer ; mais s'il est né à Nuremberg, il n'était pas allemand pour cela : son père était un serrurier hongrois.

En musique, l'Allemagne a possédé ou produit de véritables *maestri*, mais propres au goût du pays, comme M. Wagner ; ceux que le monde admire justement sont bien nés en Allemagne, mais ils ont appris, vécus et produits en Italie ou en France, parce que ces natures exceptionnelles étaient de véritables anomalies de l'autre côté du Rhin, qu'elles traversèrent pour émigrer vers ceux qui jouent du violon ou de la flûte, vers les appréciateurs de la *mélodie* ; les autres restèrent chez les artisans de la *symphonie*, chez ceux qui jouent du trombone, de la clarinette et de l'ophicléide. Si le fait qui précède n'est pas d'une vérité *absolue*, les exceptions qu'on pourrait y opposer ne sont pas assez nombreuses pour l'infirmier.

ENCORE LE MOT PLACE

M. le Rédacteur de la *Revue de Montréal*,

Peut-être vos abonnés liront-ils avec plaisir la lettre suivante que je viens de recevoir de Belgique.

H. M.

Verviers, avril 1878.

MON CHER AMI,

Je reçois régulièrement et je lis avec beaucoup de plaisir l'intéressante *Revue de Montréal*. J'ai trouvé dans la livraison de février votre remarquable lettre sur la signification du mot *place*. Je suis pleinement de votre avis, et je prétends aussi que le mot *place*, appliqué à une localité, signifie *place forte, forteresse, ville fortifiée*. Vous avez cité plusieurs textes à l'appui de cette opinion; je vous en donnerai d'autres encore. Mais il faut remarquer que, de nos jours, le mot *place* a un autre sens spécial. En termes de négociants, il signifie *place de commerce*, et s'emploie alors pour désigner une localité, une ville quelconque. Ainsi l'on dit : négocier un billet *sur la place*, avoir du crédit *sur place*, faire des traites *de places en places*. Les dictionnaires de l'Académie, de Noël et Chapsal, etc., admettent cette signification dans les définitions suivantes :

Banquier. — Qui fait commerce d'argent *de place en place*.

Change. — Intérêt de l'argent prêté au cours de la *place*.

Échelles. — *Places* de commerce sur les côtes, dans les mers du Levant. Or ces places sont des villes quelconques.

Ces réserves faites quant à l'acception actuelle du terme, je soutiens qu'il n'est employé par les auteurs du grand siècle et même par les écrivains postérieurs, que dans le sens de *ville fortifiée*.

Voici quelques preuves encore :

“ A propos de Luxembourg, je viens de recevoir un plan et de la *place* et des attaques.” (Racine à Boileau.)

“ Ces lettres portaient que la *place* ne pouvait plus tenir que cinq ou six jours ;” et plus loin : “ il n'empêchera pas la *place* d'être prise dans cinq ou six jours.” (Le même au même, du camp devant Mons.)

“ Nous sommes à l'heure qu'il est au corps de la *place*, ... cette *place* si terrible, en un mot, Namur.” (Le même au même.)

“ Le prince d'Orange s'opiniâtrant à demeurer sous de grosses *places*,... la guerre aurait pu devenir fort lente.” (Le même au même.)

“ On ne sait point encore si M. le maréchal de Villars marchera pour secourir la *place* (Tournay).” (Fénelon à son neveu.)

“ Jeanne réussit à délivrer Orléans, qui était la seule *place* importante qui restât au roi de France... Jeanne conduisit Charles à Reims, prit plusieurs *places* sur son passage.” (Mézeray, je crois.)

Les textes suivants sont tirés de Bossuet, oraison funèbre du prince de Condé :

“ Le prince, par son campement, avait mis en sûreté... toutes nos *places*.”

“ Assiége-t-il quelque *place*, etc.”

“ Celui-ci est de Frayssinous, éloge de Jeanne d'Arc :

“ Si le comte de Suffolk essaie de se défendre dans Jargeau, la *place* est emportée d'assaut.”

En voici de Fléchier, oraison funèbre de Turenne :

“ Où brillent avec plus d'éclat les effets glorieux de la vertu militaire, sièges de *places*, etc.”

“ Il passe des Alpes aux Pyrénées, pour assister à la conquête des deux importantes *places*...”

“ Je pourrais ajouter ici des *places* prises.”

“ Ici il secourait une *place* assiégée.”

On peut joindre à ces exemples les définitions suivantes, tirées de l'Académie, de Nœl et Chapsal, et d'autres dictionnaires faisant autorité :

Capituler. — Traiter de la reddition d'une *place*.

Blotquer. — Occuper avec des troupes toutes les avenues d'une *place*.

Assiéger. — Faire le siège d'une *place*.

Rasement. — Action de raser une fortification, une *place*.

Ravitailer. — Remettre des vivres et des munitions dans une *place*.

Siège. — Établissement d'une armée autour d'une *place*, pour l'attaquer, la prendre.

Rempart. — Levée de terre qui défend et environne une *place*.

Investissement. — Action d'investir une *place*.

Chemin des rondes. — Chemin entre le rempart et la muraille du corps de la *place*.

Tranchée. — Fossé creusé pour se mettre à couvert du feu en approchant d'une *place* assiégée.

Attaque. — Travaux qu'on fait pour s'approcher d'une *place* assiégée.

Ouvrages. — Travaux avancés au dehors d'une *place*.

Escarpe. — Pente du fossé qui est du côté de la *place*.

Contrescarpe. — Pente du mur extérieur du fossé, celle qui regarde la *place*.

Contrevallation. — Fossé et retranchement fait autour d'une *place* assiégée.

Escalade. — Attaque d'une *place* avec des échelles.

Défenses. — Ce qui sert à mettre à couvert ceux qui défendent une *place*.

Débloquer. — Faire lever le blocus d'une *place*.

Commandant. — Qui commande dans une *place*.

Découvrir une *place*. — La dégarnir de force.

Défendre une *place*. — Résister à ceux qui veulent s'en rendre maîtres.

Garnison. — Soldats qu'on met dans une *place* pour la défendre.

Sentinelle. — Fantassin qui fait le guet pour la garde d'un camp, d'une *place*.

Parlementer. — Faire et écouter des propositions pour rendre une *place*.

Reddition. — Action de rendre une *place* à l'armée qui l'assiège.

On peut, en toute sûreté, mettre ceux qui prétendent que *place* veut dire localité quelconque au défi d'étayer leur assertion d'un nombre équivalent d'autorités reconnues. J'ai trouvé souvent dans les auteurs le pléonasme *place forte*, *place de guerre*, mais nulle part encore le mot *place* dans le sens de *ville non fortifiée*.

Vous pouvez faire de ces notes l'usage qu'il vous plaira.

Tout à vous,

GUILL. LONNEUX,

Professeur au collège St-François-Xavier,
Verviers.

REVUE EUROPÉENNE

“ Evidemment l'état de l'Europe reste le même, disait le *Correspondant* du 25 avril ; l'hostilité de l'Angleterre ne s'est désarmée d'aucun de ses desseins ni de ses moyens ; la réunion du Congrès n'est ni plus facile ni plus sûre aujourd'hui qu'il y a trois semaines ; rien n'est changé dans les intérêts divers que le traité de San Stefano satisfait ou blesse ; seulement la médiation de M. de Bismarck s'est interposée ; Saint-Pétersbourg négocie, Vienne temporise, Londres attend.”

Mais si Londres attend, c'est, cette fois, l'arme au bras, et son expectative n'a rien de rassurant ni pour le czar, ni pour son compère Bismarck. Que l'Angleterre montre qu'elle est sincèrement décidée à se battre s'il le faut, et alors elle aura des alliés, lisait-on ici même, au mois dernier. Eh bien ! elle le montre aujourd'hui, et lord Beaconsfield a fait voir que lorsque la reine Victoria demandait au parlement le titre d'Impératrice de l'Inde, ce n'était pas pure affaire d'étiquette et d'ostentation. Grâce à ce titre, une armée formidable a pu être préparée et transportée en Égypte sans que l'Europe en ait presque rien su. Ces préparatifs énergiques ont répondu efficacement à tous ces articles des journaux de l'Hindoustan que j'ai mentionnés dans ma dernière revue, et qui s'indignaient de l'inaction et de l'impuissance de l'Angleterre. Le vice-roi de l'Inde a promis cent vingt mille soldats au gouvernement anglais, et il est en train de tenir parole. Le fanatisme musulman s'est mis au service de l'Angleterre, et c'est à qui partira pour l'Isthme de Suez. Cela s'appelle *to steal a march on the enemy* ; et la Russie, qui comptait sur le mécontentement des Hindous, se trouve avoir l'herbe coupée sous le pied.

D'après les derniers télégrammes, Bismarck, croyant que pour cette fois la guerre européenne dont on parle depuis si longtemps est sur le point d'éclater, et redoutant plus qu'aucune autre chose une alliance de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France, Bismarck s'est mis à l'œuvre pour tout de bon, et il a

fait voir à la Russie qu'elle n'a rien à gagner à pousser ses prétentions trop loin, qu'au contraire, dans l'état d'épuisement où elle se trouve, après avoir eu tant de peine à vaincre la Turquie isolée et abandonnée de tout le monde, elle ne doit pas se faire un jeu de s'attirer deux grandes puissances sur les bras. Les nouvelles sont donc aujourd'hui à la paix, et l'on assure qu'enfin la Russie va consentir à la révision du traité de San Stefano dans une conférence européenne.

Si cet état de choses peut se maintenir, si d'autres télégrammes ne nous apprennent pas demain ou après demain que tout est rompu encore une fois, il y aura lieu de se réjouir, car le droit européen, qui avait presque cessé d'exister, et qui n'était plus que le droit du plus fort, selon la belle maxime de Bismarck : la force prime le droit, le droit européen aura quelque chance de revivre. Et alors la France, remise de ses revers, pas assez forte pour être un sujet de terreur ou d'envie, assez forte cependant pour inspirer du respect, la France pourra en core une fois se faire écouter dans les conseils de l'Europe.

Il semble aussi qu'il y ait chez elle en ce moment un certain apaisement des passions politiques, précisément peut-être parce que les plus remuants et les plus exigeants des républicains sont tenus en laisse, dans une certaine mesure, par leurs amis arrivés au pouvoir, et parce que les partis monarchistes, voyant la république mieux assise, sentant l'impossibilité de faire prévaloir leurs vues, bornent maintenant leurs efforts à conserver tout ce qu'ils pourront de leur propre liberté d'action, et que pour cela ils ne peuvent qu'appuyer certaines mesures du nouveau gouvernement. La tactique des partis est en effet toute différente dans l'opposition et au pouvoir ; et le tort de bien des hommes politiques, tort qu'ils ont souvent expié assez cruellement, c'est d'agir au pouvoir comme s'ils devaient toujours y rester, et dans l'opposition comme s'ils ne devaient jamais arriver au pouvoir.

Les circonstances actuelles ne justifient donc pas les craintes si longtemps entretenues au sujet de l'état de l'Europe et de celui de la France pendant l'exposition universelle, qui s'est ouverte à Paris fort solennellement le premier de mai, et qui pourra, il faut l'espérer, se continuer paisiblement et avec succès jusqu'à la fin et à l'entier développement de son programme.

Dans cette nouvelle exposition, ce sera très-probablement

l'Angleterre et ses colonies qui, après la France, paraîtront avec le plus d'éclat. Ces expositions internationales sont un peu comme le festin offert par le renard à la cigogne; mais, comme dans la fable, la cigogne ne manque point de se rattraper dans une nouvelle exposition, où à son tour elle a tous les avantages. Les États-Unis, un peu fatigués de leur succès de l'année dernière, ne seront peut-être pas même aussi forts qu'ils l'ont été dans les expositions précédentes à l'étranger; l'Allemagne s'est abstenue, excepté en ce qui a rapport aux beaux-arts. Le Canada, là comme dans les expositions précédentes à Paris, à Londres, à Dublin, à Philadelphie, occupera une place très-distinguée pour un jeune pays. Nous sommes très-bien représentés par M. Keefer, commissaire en chef, et par M. Perrault, secrétaire de la commission, qui avait déjà rempli cette charge à Philadelphie. On s'est plaint de ce que le gouvernement d'Ottawa n'ait pas choisi plutôt un Canadien français comme commissaire en chef. Cela, en effet, eût paru naturel et eût été un compliment de bon goût fait à la France. Mais enfin, ce n'est point la faute de M. Keefer, et du moment qu'il fait tout son possible pour bien s'acquitter de sa tâche, il n'y a rien à dire.

La représentation de la province de Québec, en ce qui concerne l'instruction publique, sera plus complète qu'elle ne l'a encore été et nous prendrons notre revanche d'Ontario, qui nous écrasait à Philadelphie, et qui, cette fois, s'abstient. Ontario s'était aussi abstenue à Paris en 1867, où le surintendant de l'instruction publique du Bas-Canada obtint une médaille d'argent pour son exposition scolaire, après en avoir obtenu une de bronze à Londres.

On sait que ce fut par ces premières expositions de Londres et de Paris que le Canada fut, pour bien dire, pour la première fois révélé à l'Europe. Les brochures de MM. Taché, Hogan et Langevin, distribuées à la première exposition de Paris, nous ont fait un très-grand bien, et, depuis ce temps, on s'est beaucoup plus occupé de nous, ce qui n'est pas une simple satisfaction d'amour-propre, mais ce qui est au contraire d'une grande utilité sous le rapport du commerce et de l'émigration, sans compter l'appui moral que les nations peuvent se prêter les unes aux autres lorsqu'elles se connaissent mieux.

C'est le prince de Galles qui préside la commission britan-

mique et qui dirige la représentation de l'Angleterre et de toutes ses colonies. Déjà très-populaire en France, où il a fait de fréquents voyages, notre futur souverain s'y conduit de manière à augmenter encore la bonne opinion qu'on a de lui. Il n'a, du reste, jamais déguisé ses sympathies pour la France, et il n'en a pas tenu à lui si l'Angleterre n'est pas intervenue en faveur de son ancienne rivale, lorsque M. de Bismarck tenait celle-ci sous le talon de sa botte.

Il n'y avait donc pour lui aucune indécatesse, quoique ce soit aujourd'hui l'Angleterre qui a besoin de la France, de parler comme il l'a fait au banquet que lui ont offert les exposants anglais.

“ C'est avec un vrai plaisir, a-t-il dit en français, que je viens remercier la nation française, tant en mon nom qu'au nom de la commission royale britannique, de tout ce qu'elle a fait, et j'ai l'honneur de vous demander, à vous, M. le commissaire général Kranz, qui êtes auprès de moi, d'accepter mes remerciements comme un témoignage public de la manière gracieuse et courtoise avec laquelle vous nous avez prêté votre concours.

“ Aujourd'hui, on peut affirmer d'avance que l'exposition universelle de 1878 sera un grand succès ; c'est pourquoi vous me permettrez de vous dire et de dire à la France entière que la prospérité de ce pays et celle de la Grande-Bretagne y sont également intéressées, et que la participation cordiale que nous avons apportée au triomphe de l'industrie et des arts dans cette lutte pacifique, est de la plus haute importance pour nos deux nations et pour le monde entier. La part que nous avons tenu à prendre dans cette exposition internationale est la meilleure marque de sympathie que nous puissions donner à ce peuple français, à qui nous devons tant et que j'aime de tout cœur, et j'espère que cette exposition demeurera dans tous les souvenirs comme l'emblème du travail, de la concorde et de la paix. ”

En réponse à un autre toast, le Prince de Galles a dit incidemment que les anciennes divisions qui séparaient autrefois la France de l'Angleterre ne devaient plus reparaitre. Réunies une première fois il y a un quart de siècle, ces deux nations se sont unies aujourd'hui pour toujours. “ Tout mon cœur, a-t-il ajouté, est avec la France. Vous tous qui êtes ici présents,

comme tous ceux qui me connaissent, vous savez que tous les désirs de mon cœur sont pour la grandeur et la prospérité de la France."

Voilà des paroles d'autant plus importantes que l'on sait qu'elles sont sincères, et les circonstances dans lesquelles elles sont dites ne leur ôtent rien de leur prix.

L'Angleterre et la France, sérieusement unies et voulant sérieusement le retour à une sorte d'équilibre européen, pèseraient aujourd'hui d'un aussi grand poids que jamais dans les destinées du monde. La France a prouvé ce qu'elle pouvait faire pour se relever même des plus grands désastres. Elle a récupéré ses forces dans un espace de temps prodigieusement court, et de manière à étonner, à effrayer presque les vainqueurs de Sadowa et de Sedan.

L'Angleterre, de son côté, est commercialement et financièrement plus puissante que jamais; sa marine est encore la plus forte, et elle vient de révéler par un trait de génie de la part de lord Beaconsfield que l'Inde peut au besoin être pour elle tout autre chose qu'un embarras.

M. Farrar a publié dans la *Forthnightly Review* un article sur les forces sociales de l'Angleterre, qui a attiré l'attention des hommes publics de l'Europe. Ce travail statistique considérable prouve que sous le rapport de la population, de la richesse, de la faculté de s'imposer des taxes, sans trop en souffrir, la Grande-Bretagne et l'empire ont fait dans ce siècle des progrès étonnants et qui ne le cèdent à ceux d'aucun autre pays. En 1810, la Grande-Bretagne comptait douze millions d'âmes, elle en a aujourd'hui vingt-huit (l'Irlande non comprise dans les deux cas).

À la même époque, la France avait le double de population, aujourd'hui elle n'a qu'un tiers de plus; la Russie d'Europe avait quatre fois la population de la Grande-Bretagne, aujourd'hui elle n'est que trois fois et demie plus peuplée. Mais si l'on prend en considération tout l'empire britannique, alors on trouve que l'Angleterre commande à 250,000,000 d'âmes, et qu'en ce moment la Russie, en ajoutant à sa population européenne les quatorze millions de ses sujets en Asie, n'arrive en comparaison qu'à un chiffre insignifiant.

On peut dire, il est vrai, que les possessions russes sont compactes, que la forme du gouvernement est absolue, que tout cet empire se remue et marche au besoin comme un seul homme

Tandis que l'empire britannique est épars dans les cinq parties du monde, que la plupart de ses colonies sont en temps de guerre un embarras plus qu'une aide. Cela est vrai avec les doctrines de l'école de Manchester, qui veut laisser exclusivement aux colonies le soin de se défendre elles-mêmes, qui a laissé tomber en ruines les fortifications de Québec, le Gibraltar américain, et qui en a retiré ses troupes ; mais si l'Angleterre faisait un appel à toutes ses colonies, avec le nouvel esprit qui l'anime, il est à croire qu'elles y répondraient et que des légions lui viendraient de toutes les parties de l'empire.

Pour en revenir à l'article de la *Forthnightly Review* commenté par le *Times*, après avoir établi que si en 1815 le peuple de la Grande-Bretagne, avec un revenu de £300 millions ou de £25 par tête, pouvait mettre de côté £100 millions pour l'État, c'est-à-dire un tiers de la fortune générale, une population double de celle-là ; avec un revenu général proportionnellement accru, c'est-à-dire £50 par tête, pourrait contribuer au-delà de 200 millions sans se gêner d'une manière bien perceptible.

Il en conclut que le peuple d'Angleterre et d'Écosse étant, homme pour homme, situé de tout autre manière qu'il ne l'était il y a un demi-siècle ; qu'étant en nombre total, en valeur individuelle, et en moyenne, plus considérable, plus riche, et, de plus, moralement et physiquement supérieur à ce qu'il était, il est encore bien plus en état de faire une lutte semblable à celle qu'il fit du temps de Pitt avec tant de persévérance et de succès. "Ajoutons, dit-il, à notre force intérieure, celle de notre vaste empire de l'Inde et de nos colonies, et, tenant compte du fait que, par les habitudes laborieuses de nos populations, nous pouvons créer et accumuler beaucoup plus de capital que la Russie et par conséquent en épargner davantage pour les besoins de la guerre, nous trouverons que, dans une lutte prolongée, l'Angleterre peut développer une énergie telle que la Russie ne serait en comparaison qu'une puissance de troisième ou de quatrième ordre, et moins encore peut-être."

On peut trouver ces espérances exagérées ; mais le fait qu'elles sont reproduites par le *Times*, le grand organe de l'opinion publique en Angleterre, montre qu'il y a eu une réaction salutaire, et que l'on n'est plus disposé, comme on l'était il y a quelques mois, à tout sacrifier plutôt que de lutter.

Les résultats de cette nouvelle attitude, dont le mérite, comme il a déjà été dit, revient seulement à lord Beaconsfield et à la

reine, qui l'a soutenu comme elle avait aussi soutenu lord Palmerston dans la première guerre d'Orient, se montrent dans les reculades de la Russie et dans les craintes de Bismarck, qui s'interpose à la dernière heure.

Et tandis que toutes ces puissances se regardent, hésitent comme effrayées les unes des autres, la seule vraie puissance, celle dont le point d'appui est hors de ce monde périssable, continue à se manifester comme si l'univers n'était pas à la veille d'être bouleversé, et Léon XIII, successeur de Pie IX, publie sa première encyclique, dans laquelle, avec une modération admirable qui n'est, égalée que par sa fermeté, il réaffirme solennellement tout ce que son prédécesseur avait affirmé.

« Léon XIII, dit très-bien M. Auguste Boucher dans la chronique politique du *Correspondant*, Léon XIII, le nouveau successeur des apôtres, a fait entendre au monde sa voix religieuse. Son encyclique a rappelé à toute cette humanité si agitée et si ennemie d'elle-même les vérités suprêmes qui doivent présider à cette vie et diriger vers l'autre. Quel plus sûr éloge en pourrions-nous faire? Les détracteurs eux-mêmes du catholicisme ont rendu hommage à la noblesse et à la douceur de ces premières paroles de Léon XIII. Oh! certes, leur hommage est juste. Quand Léon XIII affirme que l'Église, loin de nuire à la civilisation, l'a secondée par son initiative et favorisée par ses bienfaits, quelle est l'histoire parmi les annales des pays chrétiens qui pourrait protester et le nier? Et quand il affirme que la volonté de Dieu, la loi du Christ, l'enseignement de l'Église, n'a rien qui soit inconciliable avec la liberté, avec les constitutions modernes, quelle est la conscience honnête que ces affirmations pourraient révolter? Républiques ou monarchies, les gouvernements de ce siècle s'évertuent à fonder l'ordre et à rendre facile cette félicité de tous et de chacun dont le rêve et l'essai tourmentent le cœur humain; et tribuns et rois, utopistes et politiques s'offrent tous à leur manière de résoudre ce problème terrible de la société et du temps. Eh bien! le mot de l'énigme n'est-il pas le mot qui remplit cette encyclique de Léon XIII: celui du devoir? Ayez pour règle des individus et des peuples le devoir que Dieu marque aux uns et aux autres; en ayant des hommes meilleurs, vous aurez des nations plus paisibles et même des nations plus grandes! »

P. C.

Montréal, 30 mai 1878.

VIE DU PAPE PIE IX, *ses œuvres et ses douleurs*, par J.-P. Tardivel, rédacteur du "Canadien" et membre du "Cercle catholique de Québec;" — ornée d'une photographie; — deuxième édition: Québec, J.-N. Duquet, imprimeur-éditeur. 1878.

Il est assurément très-peu d'ouvrages canadiens du même genre qui aient été autant annoncés, autant loués et aussi favorablement accueillis, de confiance ou autrement, que celui dont nous venons d'écrire le titre. En moins de trois mois — phénomène extraordinaire en ce pays peu liseur — il a atteint sa troisième édition. Aussi, la réclame, assez modérée d'abord, a-t-elle passé tout à coup à l'enthousiasme :

"Immense succès ! Troisième édition de la *Vie de Pie IX, ses œuvres et ses douleurs*, par J.-P. Tardivel, &c..."

"Cette histoire populaire de la vie de Pie IX, qui a obtenu l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec¹, a eu un succès tellement extraordinaire que l'éditeur est obligé aujourd'hui d'en imprimer une troisième édition pour remplir les nouvelles commandes qui arrivent chaque jour de toutes les parties de la Puissance ainsi que des États-Unis.

"L'éditeur a le plaisir d'annoncer qu'il a obtenu de Sa Grandeur Mgr Fabre, évêque de Montréal, une lettre par laquelle Monseigneur permet aux curés de son diocèse de recommander du haut de la chaire la brochure de M. J.-P. Tardivel intitulée : *VIE DE PIE IX.*"

Sur ce, on prie les nombreux souscripteurs qui n'ont pas encore reçu leurs exemplaires de bien vouloir "prendre patience," car sous peu on pourra les satisfaire, et on avertit les personnes qui désirent se procurer l'ouvrage, qu'elles feront bien de "se hâter d'envoyer leurs commandes" soit à l'auteur ou à

¹ En fait d'approbation, nous n'avons rien vu qu'un *permis d'imprimer*, reproduit au verso du deuxième feuillet. Or, on sait que ce *permis*, ou cette approbation, si l'on veut, n'est pas précisément une *recommandation*. Il suppose, à la vérité, qu'il n'y a dans l'ouvrage rien qui mérite censure : *nihil censura dignum inveniri*, mais cela ne veut pas dire que l'on peut sûrement, ou même prudemment, en accepter tous les points de doctrine.

l'éditeur, attendu que "le tirage de la troisième édition sera réglé sur le nombre des commandes reçues."

M. Tardivel nous permettra de le féliciter, et de l'heureuse pensée qu'il a eue d'écrire une histoire populaire de Pie IX et du succès qui a couronné son entreprise. Sans doute, on peut bien admettre que le nom à jamais vénéré du grand pontife a été pour beaucoup dans l'"immense succès" dont on est témoin, mais il ne suffirait pas, à lui seul, pour l'expliquer complètement. Le mérite intrinsèque de l'ouvrage doit y avoir une certaine part, sans quoi l'on devrait désespérer pour jamais de l'intelligence et du discernement de ceux qui lisent.

D'ailleurs — nous aimons à le reconnaître — l'auteur de la *Vie du pape Pie IX* a puisé à bonnes sources; il a pris pour guides les meilleurs écrivains qui ont parlé de ce grand pape, et les a suivis quelquefois pas à pas.

C'est déjà beaucoup.

En disant *les meilleurs écrivains*, nous ne parlons, bien entendu, que d'une manière relative. L'histoire de Pie IX, sa véritable histoire, n'est pas encore faite et ne se fera pas, non plus, de si tôt. On est encore trop près de lui pour le contempler à son aise, sans éblouissement et sans passion. Les grands hommes sont comme les monuments de la nature, qui s'élèvent ça et là, à de longs intervalles, au-dessus des humbles sommets: regardés de trop près, ils se dérobent à la vue ou la confondent; il faut les voir dans une espèce de lointain. A travers ce milieu calme et serein qu'on appelle le temps, leur gloire donne un éclat adouci, et leurs œuvres, accompagnées de toutes les conséquences qui sont venues successivement se grouper autour d'elles, apparaissent avec leurs justes proportions et leurs vraies perspectives. Déjà si grande, la figure de Pie IX grandira encore avec les années, et ne rayonnera, comme celle de saint Grégoire VII, dans toute la splendeur de sa majesté, que sur les siècles à venir.

Aujourd'hui, n'attendons autre chose, des écrivains les mieux doués, que des tableaux plus ou moins pâles et incomplets. Disons-le cependant, M. Tardivel, dont le rôle se bornait à abrégé les récits existants, ne laisse pas d'y mettre une certaine vivacité, une espèce d'entrain qui suffirait, au besoin, à racheter plus d'un défaut.

Mais la *Vie du pape Pie IX* a-t-elle des défauts ?

Oui, certainement. Qu'on la considère au point de vue grammatical et littéraire, ou au point de vue plus grave de la théologie, on y trouve beaucoup à reprendre.

Ces défauts, nous n'hésiterons pas à les signaler. L'auteur de cet opuscule s'est montré lui-même, en plus d'une occasion, trop ami de la critique, pour s'offenser de la nôtre, et il sait que dans un pays comme celui-ci, où d'ordinaire on ne juge les livres que d'après ses affections personnelles ou sur la voix d'une réclame audacieuse, on ne saurait donner trop de liberté aux appréciations sincères.

I

“ *Vie du pape Pie IX* ” considérée du point de vue grammatical et littéraire.

Pour commencer par ce qui nous a paru le moins grave, disons que le titre ne nous plaît qu'à demi. Pourquoi l'avoir tant surchargé ? Au lieu de *Vie de Pie IX*, ou d'*Histoire de Pie IX*, comme on lit sur les ouvrages les plus complets, M. Tardivel dit : “ *Vie du pape Pie IX* ” ; ce qui ne l'empêche pas d'ajouter : “ *Ses œuvres et ses douleurs*,” comme si une *Vie de Pie IX*, quelque abrégée qu'on la suppose, pouvait manquer d'offrir le récit de ses œuvres et de ses douleurs. Quand il arrive à lui-même, l'auteur, nous informe qu'il est “ rédacteur du *Canadien* ” et “ membre du *Cercle catholique de Québec*.”

Puis on tombe, en suivant toujours le titre, sur l'incidente ornée d'une *photographie*, incidente qui ne se rapporte à rien. Elle nous semble d'ailleurs d'une exactitude fort douteuse : tournez la page, et vous verrez, en apercevant l'image en question, que ce n'est pas ornée qu'il eût fallu dire, mais plutôt *gâtée, défigurée* : il y a quelque chose de ridicule dans la pose du personnage, dans ses yeux, dans les traits de son visage. On n'y reconnaît pas du tout le pape magnifique et l'on s'indigne de le voir représenté de cette manière. Puis cette photo-

graphie, mal appliquée sur un papier faible, le froisse et fait du premier feuillet une espèce de chiffon.

On devrait abandonner pour toujours l'idée d'orner ainsi une brochure ou un livre quelconque. Pourquoi, aujourd'hui que la gravure sur bois est en progrès dans le pays, ne la préférerait-on pas à la photographie ? ce serait à la fois une tache de moins pour l'ouvrage et, pour l'art, un encouragement de plus.

Il n'est guère de réclame, quel qu'elle soit d'ailleurs l'ouvrage dont il s'agisse, où l'on ne dise : La partie typographique ne laisse rien à désirer. Ce cliché est devenu tellement de mode qu'au lieu d'exciter la confiance, il éveille un soupçon dont on a peine à se défendre. Or, l'impression de la *Vie du pape Pie IX* n'est point de nature à le faire disparaître, et les nombreuses fautes de genre et d'accord qui la déparent ne contraindront pas à refaire, sous ce rapport, la réputation que les ouvrages canadiens ont malheureusement acquise à l'étranger.

Mais assez sur ce point.

Que dirons-nous du style de l'ouvrage ? Qu'il offre beaucoup d'expressions impropres, de locutions vicieuses : " motif avouable à la guerre ; — finances *délabrées* par la révolution ; — les blessés se jetaient *au bas* de leurs lits, etc. " Il est souvent lourd et trop coupé. On dirait parfois que l'ambition d'arriver à point n'a pas laissé à l'écrivain le temps d'achever ses phrases. S'il rapporte une de ces admirables anecdotes dont les histoires de Pie IX offrent tant d'exemples, il vous la tronque de manière à lui faire perdre tout son charme.

Quelquefois, c'est, comme disait Boileau, une " stérile abondance " qui se montre. Lisez cette première phrase de l'avant-propos : " Au milieu des flots d'iniquité qui submergent le monde, au milieu des tempêtes révolutionnaires qui se déchangent contre les sociétés et qui les ébranlent jusque dans leurs fondements, au milieu des guerres atroces que les peuples affolés se font sans cesse, au milieu de la confusion, du chaos intellectuel du dix-neuvième siècle, apparaît Pie IX, figure calme et sublime. " Voilà un amas de mots sonores, une répétition désagréable de *milieu*, sans compter que l'on aimerait voir apparaître Pie IX, figure calme et sublime, *au-dessus* des flots d'iniquité, des tempêtes, des guerres atroces, de la confusion et du chaos, plutôt qu'*au milieu* de tout cela.

La phrase suivante choque l'oreille à cause des consonnan-

ces qu'elle présente : " Les adulations du monde ne l'enivrent *point*, les menaces, les persécutions ne l'effraient *point*, rien ne peut le faire dévier du droit chemin.

'On trouve, page 8, 2^e paragraphe, une période — si toutefois on peut l'appeler ainsi — composée de plusieurs incidentes, mais de proposition principale, *point*. La voici : " Grand par sa charité et par sa douceur autant que par sa fermeté inébranlable, grand par les souffrances et par les persécutions ; glorieux par ses œuvres, dont une seule suffirait pour illustrer la vie d'un homme, glorieux par son zèle vraiment apostolique, glorieux par son génie, glorieux par la durée de son règne ; saint dans toutes choses, depuis sa plus tendre enfance jusqu'à sa mort." Et puis ?..... C'est tout !

Souvent l'expression, trop naïve, jette le lecteur dans une sorte de stupéfaction. " On l'a comparé (Pie IX), dit M. Tardivel, à un phare lumineux qui éclaire." Mais est-ce qu'un phare lumineux n'éclaire pas toujours ? L'addition *qui éclaire* ne serait acceptable que si l'écrivain eût donné au verbe un régime particulier, car si un phare lumineux éclaire nécessairement, il n'éclaire pas nécessairement toutes choses. L'auteur eût donc pu dire : On l'a comparé à un phare lumineux qui éclaire la société, l'Église, etc.

Pages 8 et 9, il dit : " A peine Jean - Marie avait-il appris à balbutier *quelques paroles*, que nous le voyons *prier* pour le saint pontife Pie VI, *en ce moment* (quel moment ?) prisonnier du Directoire. Il *déplorait* les malheurs du chef de l'Église..... " C'est incorrect et trop forcé. Il est évident que M. Tardivel néglige de peser ses expressions. *Apprendre à balbutier quelques paroles* ne se dit pas, attendu que *balbutier* est ici un verbe neutre, qui ne peut avoir de régime direct et qui signifie déjà par lui-même *articuler imparfaitement*. *Balbutier* peut être actif, mais alors il signifie *mal prononcer*, défaut que l'on contracte mais que l'on n'apprend pas. Il serait, en effet, plus qu'étrange de dire : A peine avait-il *appris à mal prononcer* un mot, un compliment, etc. Que pensez-vous, aussi de cet enfant commençant à peine " à *balbutier quelques paroles* " qui non seulement *prie* déjà pour Pie VI, mais encore en est arrivé au point de *déplorer* les malheurs de l'Église ? N'y a-t-il pas là quelque chose d'exagéré, dût cet enfant s'appeler un jour Pie IX ? Qu'on lise Saint-Albin, d'où ce trait est tiré, et on verra qu'il s'exprime bien autrement et bien mieux. Il ne rapetisse rien et cependant rien ne choque, ni ne sur-

prend : tout paraît naturel. Après nous avoir montré Pie IX encore jeune homme en face des douleurs de l'Église, il nous fait remonter naturellement à son enfance, et il amène si bien les choses, que, fussent-elles plus extraordinaires qu'elles ne le sont, on ne pourrait s'empêcher de les croire.

Lisez.

“ Mais son éducation avait commencé sur les genoux de sa mère. La comtesse Mastai avait, dit-on, toujours présents à la pensée les exemples laissés à toutes les mères chrétiennes par la mère de saint Thomas d'Aquin et par la mère de saint François de Sales. Jean-Marie Mastai était encore un tout jeune enfant quand sa mère, affligée des maux présents et surtout effrayée des maux prochains de l'Église et de son chef, lui dit : “ Chère enfant, de grands malheurs menacent le Souverain Pontife : tu vas prier Dieu avec moi, tu vas lui demander d'adoucir les douleurs du Saint-Père et d'éloigner de lui ce calice d'amertume. — Oh ! oui, répondait Jean-Marie, je veux prier avec vous pour le Saint-Père, et, je vous le promets, ma prière va être bien bonne.” Et tous les jours il ajoute à sa prière du matin et du soir un *Pater* et un *Ave* pour le Pape.

“ Mais un soir la comtesse embrasse Jean-Marie en pleurant et lui dit : “ Cher enfant, prie avec plus de ferveur que jamais pour le Saint-Père. Le malheur que nous craignons est arrivé : des hommes armés se sont emparés de Pie VI comme d'un malfaiteur ; il est maintenant leur prisonnier, et ces hommes l'emmenent loin de Rome. Prie pour le Saint-Père, et prie aussi pour les malheureux qui se sont rendus coupables de ce grand crime.”

“ Dès qu'il a vu pleurer sa mère, l'enfant a pleuré avec elle, avant de savoir la cause de ses larmes. Maintenant il prie avec elle ; puis, la prière achevée, demande : “ Mais comment donc le bon Dieu peut-il permettre que le Pape, qui est son Vicaire, et qui est si bon, soit fait prisonnier comme un malfaiteur ?

“ — Mon enfant, c'est justement parce que le Pape est le Vicaire de Jésus-Christ, que Dieu permet qu'il soit traité comme Jésus-Christ. La bonté infinie de Jésus n'empêcha point qu'il eût des ennemis qui s'emparèrent aussi de lui, qui lui infligèrent les plus affreux tourments et le firent mourir sur la croix. Les papes ont souvent trouvé des ennemis pareils, et c'est ainsi qu'aujourd'hui Pie VI vient d'être arrêté au milieu de ses serviteurs comme Jésus-Christ au milieu de ses disciples.

“ — Mais, ma mère, ces Français qui font le Pape prisonnier, ce sont de méchantes gens, n'est-ce pas ? Pourquoi me faites-vous prier pour eux ?

“ — Mon enfant, répondit la comtesse, c'est une raison de

“ plus de prier Dieu pour eux. Ce n'est pas leur faute, d'ailleurs, s'ils retiennent le Pape prisonnier, c'est leur gouvernement qui est méchant.

“ — Faut-il prier pour leur gouvernement ?

“ — Sans doute, Notre Seigneur a prié en mourant pour ceux qui le crucifiaient ! ”

Quelle différence entre le récit de M. Tardivel et celui-ci !

Comme histoire, l'ouvrage en question manque d'ordre. On y trouve nombre de répétitions, un va-et-vient d'une époque à une autre époque, d'un événement à un autre événement, une grande monotonie de transitions : “ *Malgré ses préoccupations de prince temporel*, Pie IX ne négligeait point les affaires de l'Église ; — *Malgré les préoccupations de la politique*, Pie IX ne cessait un seul instant de veiller sur l'Église universelle confiée à sa garde. etc., etc.” Le titre des chapitres, souvent mal choisi, vous annonce un sujet et que trouvez-vous ? Quelquefois, tout autre chose ; quelquefois un mélange où le sujet promis disparaît tout entier. Lisez, par exemple, le chapitre V : *Pie IX réformateur*.

Ajoutons que le jeune auteur est porté à l'exagération en tout, et qu'il cède volontiers à son penchant. S'agit-il de Pie IX, rien ne tempère la hardiesse de ses avancés : Pie IX ressemble à son divin Maître “ autant qu'un homme peut ressembler à Dieu ; ” — Une seule de ses œuvres (peu importe laquelle : l'auteur parle de ses œuvres en général), une seule de ses œuvres “ suffirait pour illustrer la vie d'un homme.”

On peut dire à coup sûr, dès aujourd'hui, que le pape qui vient de mourir est un des hommes les plus remarquables des temps modernes, mais cela ne satisfait pas le zèle du bouillant écrivain. Ne tenant aucun compte de noms comme ceux des Grégoire, des Léon, etc., il déclare sans ménagement Pie IX “ l'homme le plus remarquable des temps modernes.”

Voilà autant de points réglés... de par M. Tardivel !

Saint-Albin nous apprend que Pie IX prêcha à Saint-André della Valle, le dernier jour de l'octave de l'Épiphanie de 1847. C'était une chose extraordinaire. Aussi l'auteur que nous citons dit-il que ce jour-là “ Rome vit un spectacle qu'il ne lui avait pas été donné de voir depuis saint Grégoire VII... L'émotion produite par un spectacle si nouveau se traduisit d'abord en exclamations, en cris que la sainteté du lieu ne put tout à fait comprimer.” Ce fait remarquable, et, croyons-nous,

unique; M. Tardivel le généralise, sans se douter qu'en le généralisant il l'amoindrit: Pie IX, écrit-il, "veillait d'un œil jaloux sur son troupeau et ne craignait pas de monter en chaire et de prêcher lui-même l'évangile à ses ouailles." Ne dirait-on pas, en lisant cette phrase, que Pie IX se livrait à la prédication comme le fait un simple prêtre ou un évêque missionnaire!

Quand le cardinal Mastai-Ferretti, se rendant à Rome pour le conclave, comme s'exprime l'auteur que nous venons de nommer, traverse Fossombrone, la voiture, arrêtée pendant quelques instants, est bientôt entourée de ce peuple italien toujours avide de contempler les princes de l'Église, et plus ému encore à la vue, de la pourpre romaine..... Cependant "une blanche colombe traverse les airs et vient se poser sur la voiture" du cardinal. "La foule salue ce présage, ajoute l'historien, et s'écrie: Evviva! evviva! voilà le Pape! On veut effrayer la colombe pour la faire partir, mais elle demeure. On la chasse avec une baguette, mais elle revient se poser sur la voiture. Le peuple, se rappelant qu'on a déjà vu ce signe de la colombe marquer d'avance l'élection d'un pape ou d'un évêque, crie plus fort: Evviva! evviva! Voilà le Pape!"

C'est bien dit. Il n'y a rien que de naturel dans l'expression, quel que soit le merveilleux du fait lui-même. Mais ce merveilleux ne suffit pas, paraît-il: il faut que l'abréviateur y ajoute. Sous sa plume magique, la "blanche colombe," comme s'exprime Saint-Albin, devient "une colombe d'une éclatante blancheur;" au lieu de nous dire qu'elle *traverse les airs*, il nous la montre: "soudain, descendant du haut des cieux." Au lieu de saluer ce présage, comme dit Saint-Albin, la foule, dit M. Tardivel, "applaudit des mains et pousse avec enthousiasme le cri Evviva!" Comme pour racheter l'extrême vivacité de ces expressions, il nous assure que "le bruit n'effraie pas l'oiseau qui reste immobile" — proposition générale plus ou moins contestable — et que la colombe "s'envole un instant." S'envole *un instant!* Ici le merveilleux de l'expression le dispute au merveilleux de l'histoire, mais qu'importe? Toujours est-il qu'en répétant le cri: "Voilà le pape! voilà le pape de la colombe!" la foule, au témoignage de M. Tardivel, était "en délire."

Ajoutons que l'auteur n'a pas su grouper les faits; ni rien

offrir qui élève le lecteur et lui permette de prendre une vue d'ensemble.

Ces défauts, capitaux pour une histoire, rendent la lecture de son livre difficile, sans compter qu'il n'en reste presque rien dans la mémoire.

Mais changeons de terrain.

II

“ *Vie du pape Pie IX* ” considérée au point de vue théologique.

Ici, le sujet s'agrandit et s'élève. Nous entrons dans les régions sublimes de la science sacrée, régions redoutables pour l'écrivain, plus redoutables encore, quelquefois, pour le critique. En effet, laisse-t-il passer une erreur ? on la lui reprochera comme s'il l'eût commise lui-même ; la relève-t-il ? on s'efforcera de l'atténuer et de protéger l'auteur, soit au moyen des expressions, que l'on accuse, soit à la faveur de ses bonnes intentions, qui priment tout le reste.

Nous ne connaissons point ces ménagements.

Nous voulons être “ charitable, ” tenir compte des ambiguïtés, en un mot respecter autant que faire se peut les lois d'une critique sincère, mais nous maintenons en même temps que la vérité a ses droits et que quiconque parle théologie doit être correct et vrai.

Du reste, nous ne dirons rien sans citer les propres paroles de l'auteur, sans les peser mûrement.

Au premier chapitre de son opuscule, M. Tardivel, après avoir nommé les États de l'Église, en prend occasion pour écrire la note suivante : “ On dit ordinairement *États pontificaux*. Je n'aime pas ce mot, car il vient de la Révolution. Avant Napoléon I, on disait toujours *États de l'Église*. En effet le territoire ainsi désigné appartient à l'Église universelle et non au Pape. Voilà pourquoi, comme l'a dit Pie IX, le pape ne peut pas renoncer à un pouce de ce patrimoine de la chrétienté. ”

Ainsi M. Tardivel n'aime point le mot *États pontificaux*, car ce mot, dit-il, vient de la Révolution. Pourtant, Saint-Albin, un des meilleurs historiens, peut-être le meilleur historien de Pie IX l'emploie sans cesse ; il dit indifféremment *États de l'Église*,

États Pontificaux, États du pape ; on l'emploie souvent à Rome, dans les documents officiels ; les papes l'ont employé et Pie IX lui-même l'introduit dans ses allocutions et ses lettres. Cette expression ne revient pas moins de vingt-cinq fois dans l'allocution *Quibus, quantisque*, de même dans l'allocution *Si semper antea*, de même dans la lettre apostolique *Cum catholica Ecclesia*, de même dans les allocutions *Novos et ante, Iamitulum cernimus, Maxima quidem*, etc., etc. Or, sans rappeler les autorités citées plus haut, il nous semble que Pie IX devait connaître aussi bien qu'aucun autre le vice originel et le danger de cette expression, et que, les connaissant, il eût évité de l'introduire dans des documents solennels, en un mot qu'il se fût bien gardé d'emprunter à la Révolution son langage, au moment même où il en flétrissait les excès et les rapines sacrilèges.

Mais l'aversion de M. Tardivel pour l'expression *États pontificaux* ne se réduit pas à un sentiment : c'est une aversion fondée, paraît-il, sur le droit ecclésiastique et sur la parole même de Pie IX : "En effet, dit-il, le territoire, ainsi désigné (désigné par le mot *État pontifical*) appartient à l'Église universelle et non au pape. Voilà pourquoi, comme l'a dit Pie IX, le pape ne peut pas renoncer à un pouce de ce patrimoine de la chrétienté."

Assurément, voilà du droit nouveau. Ce territoire "appartient à l'Église universelle et non au pape !" Qu'est-ce à dire ? Quelle distinction met ici le savant écrivain entre l'*Église universelle* et le *pape* ? car il est certain qu'il les distingue, puisque, selon lui, le territoire en question appartient à celle-là, non à celui-ci. En un mot, quel sens attache-t-il à l'expression *Église universelle* ? Quel sens, à celle de *pape* ? De deux choses l'une : par *Église universelle* il entend ou bien le corps de l'Église uni à son chef ou bien le corps de l'Église distincte de son chef. De même, en disant *non au pape*, il entend par ces mots ou le pape informant l'Église universelle, ou le pape comme chef de l'Église, mais *seul*, ou le pape comme personne privée.

Il n'y a pas d'autre alternative.

Dans le premier cas, l'assertion de M. Tardivel est puérile. Imaginez, en effet, une proposition comme celle-ci : Le territoire ordinairement appelé État pontifical appartient à l'*Église unie au pape* et non au *pape uni à l'Église* ! Elle est aussi erro-

née, attendu que l'*Église unie au pape* et le *pape uni à l'Église* sont une seule et même chose. Comment ce qui appartient à celle-là pourrait-il ne pas appartenir à celui-ci ? Enfin, l'*Église unie au pape* et le *pape uni à l'Église* n'étant qu'unum et idem, pourquoi ne pourrait-on pas dire également bien *États pontificaux* ou *États de l'Église* ? Ces deux expressions sont ici parfaitement synonymes. Si en disant *États pontificaux*, on semble, aux yeux de certaines personnes peu éclairées, tout attribuer au pape et désintéresser l'Église, ce qui est erroné, il sera également vrai qu'en disant *États de l'Église*, on semble tout attribuer à l'Église et désintéresser le pape, ce qui est une erreur plus grave encore.

Dans le second cas, c'est-à-dire si l'auteur entend par *Église universelle* l'Église distincte du pape et par le mot *pape*, le pape distinct de l'Église, il cesse d'être puéril, mais il s'enfoncé dans une erreur plus profonde que la première et plus fatale. En effet, dire que le territoire désigné par *État pontifical* appartient à l'Église considérée comme distincte et isolée de son chef, et non au chef, c'est méconnaître la divine constitution de l'Église, abonder dans l'erreur gallicane, et nier cette parole célèbre : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*.

Si M. Tardivel veut dire que le territoire en question appartient à l'Église universelle, c'est-à-dire à l'*Église unie au pape* et non au *pape seul*, considéré comme *chef de l'Église*, sa proposition est essentiellement fautive, car c'est bien au *pape comme chef de l'Église* que le domaine temporel appartient, et fût-elle vraie qu'elle n'autoriserait en aucune manière son aversion pour le mot *État pontifical*, puisque, par là même que ce territoire appartient à l'*Église unie au pape*, il appartient au pape, et, par conséquent, si l'on peut dire *États de l'Église* on pourra tout aussi bien dire *État pontifical*.

Enfin, si l'auteur a voulu faire entendre que le patrimoine de saint Pierre appartient à l'Église, c'est-à-dire à l'*Église unie au pape*, par conséquent au *pape* considéré comme *chef de l'Église*, mais non au pape considéré comme *personne privée*, il a proclamé une vérité de la Palisse, qui ne saurait influencer sur le mérite relatif des expressions *État de l'Église* ou *État pontifical*.

De quelque côté qu'on la considère, la théorie de M. Tardivel croule, ce qui ne l'empêche pas d'ajouter, avec une admirable assurance : "Voilà pourquoi, comme l'a dit Pie IX, le pape ne peut pas renoncer à un pouce de ce patrimoine de la chrétienté."

Non, ce n'est pas parce que le patrimoine de S. Pierre *appartient à l'Église universelle et non au pape*, que le pape n'en peut rien céder. Et Pie IX n'a jamais, quoi qu'on en dise, proféré une telle proposition.

Le fait est que le territoire désigné par *État pontifical* appartient au pape comme chef de l'Église, et par là-même à tous les catholiques, en ce sens que cette souveraineté temporelle existe, en vertu d'un dessein particulier de la Providence, pour le bien de tous les fidèles.

C'est le patrimoine de Pierre et des successeurs de Pierre, que tous les catholiques ont le droit de maintenir et le devoir de faire respecter.

C'est un patrimoine sacré.

Voilà pourquoi le pape ne peut le céder sans manquer au devoir.

Jetez un coup d'œil sur les allocutions et les lettres de Pie IX, vous trouverez l'affirmation de tout ce que nous venons de dire.

D'abord, dans chacun des documents que nous indiquons plus haut, Pie IX dit : *Nos États, Nos provinces, les provinces de Nos États pontificaux, etc., etc.* Il dit que ce n'est pas sans un dessein particulier de la Providence que "la souveraineté temporelle du Saint-Siège a été donnée *au Pontife romain*," et, dans plusieurs allocutions, il félicite hautement les évêques d'enseigner cette même doctrine. Il dit que la souveraineté temporelle "est nécessaire, afin que le Pontife romain, n'étant sujet d'aucun prince ou d'aucun pouvoir civil, exerce dans toute l'Église, avec la plénitude de sa liberté, la suprême puissance et autorité dont il a été divinement investi par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, pour conduire et gouverner le troupeau entier du Seigneur, et qu'il puisse pourvoir au plus grand bien de l'Église, aux besoins et aux avantages des fidèles." En deux mots, le pape ne peut renoncer au pouvoir temporel, parce que ce pouvoir est inséparable de la liberté du pape, et la liberté du pape "inséparable de la liberté et des intérêts de toute l'Église;" parce que le principat civil du pape "a pour objet le bien et l'utilité de l'Église."

Il répète les mêmes enseignements dans la lettre encyclique du 19 janvier 1860.

Il dit aux évêques : “ ... Dès que vous avez appris les mouvements séditionnels et les criminels attentats dirigés, soit contre les princes légitimes des autres États italiens, soit contre la souveraineté civile qui, par un droit légitime et sacré, *Nous appartient, à Nous*, et à ce Saint-Siège, etc.”

Il leur dit encore : “ Prenant sans relâche la défense de *Nos* droits, vous vous êtes fait gloire de déclarer hautement et d'enseigner que c'est par un dessein particulier de cette divine Providence qui régit et gouverne toute chose, que la souveraineté a été *donnée au Pontife romain*, afin que, n'étant jamais sujet d'aucun pouvoir civil, il puisse toujours exercer en pleine liberté et sans aucun obstacle, dans l'univers entier, la charge suprême du ministère apostolique qui lui a été divinement confiée par le Seigneur Jésus-Christ. ”

Parlant de l'empereur Napoléon, qui lui conseillait de renoncer à la possession des provinces révoltées, Pie IX dit aux évêques : “ Nous lui avons déclaré clairement et ouvertement, dans toute la liberté apostolique de Notre âme, qu'il Nous est absolument impossible de nous rendre à son conseil, parce que ce conseil porte avec lui des difficultés insurmontables, eu égard à Notre dignité et à celle du Saint-Siège, à Notre caractère sacré et aux droits de ce même Siège, qui ne sont pas l'apanage héréditaire d'une famille royale, mais qui appartiennent à tous les catholiques. ”

“ Nous avons fait savoir au même empereur que Nous ne pouvions renoncer aux provinces susnommées de *Nos possessions pontificales* dans l'Émilie, sans violer les serments solennels par lesquels Nous sommes lié,..... sans causer un profond dommage à tous les catholiques. ”

A ce point de vue, il dit encore, variant l'expression : “ Nous ne négligeons rien pour défendre énergiquement la cause de la Religion et de la justice, pour sauvegarder toujours, dans leur intégrité et leur inviolabilité absolue, la *souveraineté de l'Église romaine*, ses possessions et ses droits temporels, qui sont l'*apanage* de tout l'univers catholique... ”

C'est ce qu'il appelle plus loin “ la cause de Dieu, de l'Église et de la justice. ”

Voilà pourquoi il dit encore aux évêques : “ Enflammez chaque jour davantage le zèle des fidèles qui vous sont confiés, afin que, sous votre conduite, ils ne cessent jamais d'employer leurs

efforts, leur savoir et leurs talents, à la défense de l'Église catholique et de ce Saint-Siège, ainsi qu'à la conservation de sa souveraineté civile et du patrimoine du bienheureux Pierre, dont *la tutelle appartient* à tous les catholiques."

Pie IX a bien dit, il est vrai, à son conseiller : " Les difficultés sont insurmontables parce que Nous ne pouvons pas céder ce qui n'est pas à Nous, " ou " ce qui ne Nous appartient pas. " Fort bien ; mais il n'a jamais dit : " Ce qui n'est pas à Nous mais à l'Église. " Il n'a jamais mis ainsi entre le chef de l'Église et l'Église cette opposition étrange. Au contraire, il dit *Notre domaine*, comme il dit le *domaine de l'Église*, car ce domaine, il le possède comme chef de l'Église ; il le possède, mais ne peut le céder sans " faire tort et scandale à tous les catholiques ; " en un mot, selon sa pensée reproduite plus haut, sans abandonner *la cause de Dieu, de l'Église et de la justice* : c'est ainsi que ce domaine ne lui appartient pas, et qu'il ne peut le céder. Mais si, dans ce sens, on peut dire que le domaine temporel n'appartient pas au pape, on peut également dire qu'il n'appartient pas à l'Église : c'est la *cause de Dieu*.

Écoutons la théologie ; son raisonnement, que nous analysons, est très-clair :

Le pape est souverain spirituel ;

Or, le souverain spirituel jouit d'une immunité absolue, d'une entière indépendance à l'égard de tout pouvoir humain ;

Donc, le pape est absolument indépendant de tout pouvoir humain ;

Or, il ne peut être absolument indépendant de tout pouvoir humain sans jouir de la souveraineté temporelle ;

Donc le pape jouit de la souveraineté temporelle.

Donc le pape, par là même qu'il est le Vicaire de Jésus-Christ et le chef suprême de l'Église, préside *directement* à l'ordre spirituel, *indirectement* à l'ordre temporel.

C'est Jésus-Christ lui-même qui a conféré immédiatement à S. Pierre — et par là même à ses successeurs — la royauté temporelle, non *pas en acte*, mais *en droit*.

Donc, *virtuellement*, si non *formellement*, la souveraineté temporelle est contenue dans la souveraineté spirituelle.

Donc la souveraineté temporelle appartient au pape *princi*

palement ; à l'Église, par *participation* : c'est le chef de l'Église qui la communique, dans une certaine mesure, au corps.

Cette théorie, qui est vraiment théologique, ne se concilie pas avec la proposition de M. Tardivel.

Mais l'auteur de la *Vie du pape Pie IX* est tombé dans une erreur plus grave encore que celle-là.

Au chapitre XXIV, intitulé *Le Syllabus*, il vous dit, sans broncher, sans l'apparence même d'une doute, en parlant de l'encyclique *Quanta cura* : " Cette lettre encyclique était accompagnée d'un *syllabus* ou résumé de quatre-vingts propositions erronées qui sont condamnées formellement, et qu'on ne saurait soutenir sans être *hérétique*." D'abord un " résumé de 80 propositions " nous paraît une expression fort étrange, et nous sommes surpris de voir que M. Tardivel, si particulier à l'égard de l'expression *États pontificaux*, se soit laissé séduire par celle de *résumé de 80 propositions*. On résume bien, en effet, un discours, une thèse, etc., mais une proposition, non : on l'énonce, on l'abrège, si l'on veut, mais on ne la résume pas. D'ailleurs cette expression fût-elle tolérable en soi, qu'elle n'en serait pas moins fautive dans le cas actuel, car le *Syllabus* n'est pas " un *résumé*," mais un *recueil* de quatre-vingts propositions erronées. Ce qui n'est pas du tout la même chose, attendu que ces propositions ne sont pas résumées, mais bien réunies, classées. Tout au plus pourrait-on dire que le *Syllabus* est le résumé de doctrines, de théories condamnées, mais non pas le résumé de quatre-vingts propositions erronées : c'est, en un mot, la série des 80 propositions elles-mêmes.

Rendue à ce point, l'ardeur théologique de M. Tardivel s'exalte. Le " résumé " n'est plus seulement un " résumé " de quatre-vingts propositions erronées, " condamnées formellement," mais de quatre-vingts propositions " qu'on ne saurait soutenir sans être *hérétique*."

Certes, il est très-vrai qu'on ne peut sans tomber dans l'erreur, sans être coupable, soutenir les propositions condamnées dans le *Syllabus* ; mais qu'on ne puisse les soutenir " sans être hérétique," c'est là une autre erreur qui ne déparerait pas tout à fait le *Syllabus* lui-même. Ne pouvoir soutenir les propositions condamnées dans le *Syllabus* sans être hérétique ! Mais le zélé théologien y pense-t-il ? Est-ce que le titre seul du *Syllabus* n'a pas suffi pour lui inspirer là-dessus quelque doute ? Le voici :

Syllabus complectens praeecipuos nostrae aetatis errores qui notantur in allocutionibus consistorialibus, in encyclicis aliisque apostolicis litteris sanctissimi Domini nostri Pii Papae IX : " Recueil (et non pas résumé) renfermant les principales ERREURS de notre temps qui sont signalées (ou notées : notantur) dans les allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques de N. T. S. P. le Pape Pie IX.

Or, on le sait, *erreur* ne signifie pas précisément *hérésie*. Une hérésie est bien une erreur, mais toute erreur n'est pas une hérésie.

Ces erreurs ont été notées, condamnées, il est vrai ; mais on sait bien que le pape peut condamner solennellement et condamne en effet des propositions à divers titres ; il les note tantôt comme *hérétiques*, tantôt comme *erronées*, tantôt comme *téméraires*. Ce sont les censures principales, auxquelles se rattachent d'autres notes comme intermédiaires.

Voici la différence qui existe entre la qualification *d'hérétique* et celle *d'erronée*. Une proposition *hérétique* est une proposition certainement opposée (c'est-à-dire contraire ou contradictoire) à une vérité révélée et suffisamment proposée comme telle par l'Église

Une proposition *erronée* est celle qui répugne à la doctrine théologique universellement enseignée dans l'Église, ou définie comme certaine et comme intimement liée à la doctrine de la foi, sans cependant être proposée comme révélée *in se*, ou comme *de foi* (*de fide*).

Or, tout ce qu'on peut dire des propositions contenues dans le *Syllabus*, c'est qu'elles sont erronées, puisque telle est la note que le pape leur donne ; de là à conclure qu'elles sont *hérétiques*, ou qu'on ne peut les soutenir sans être *hérétique*, il y a un abîme. N'anticipons donc pas ; ne prévenons donc jamais, en des matières si graves, le jugement de l'Église. Fût-il docteur en Israël, l'écrivain vraiment catholique ne peut qualifier une proposition plus sévèrement que n'a fait l'Église elle-même. Jeter hors de l'Église, d'un trait de plume, quiconque s'attache à une erreur, quelle aberration fût-elle, si elle n'était ridicule !

Nous dirons plus. Non-seulement le *Syllabus* ne taxe pas *d'hérétiques* les propositions qu'il condamne, mais encore, parmi

ces propositions, il en est plusieurs qui ne sauraient jamais être qualifiées ainsi.

Qu'est-ce qui a si gravement trompé M. Tardivel ? Lui seul peut répondre à cette question. Peut-être s'est-il dit : Le pape, en condamnant les erreurs du *Syllabus*, parlait *ex cathedra* ; donc il serait hérétique de les soutenir.

Mais d'abord, que le pape ait prononcé *ex cathedra* la condamnation de ces quatre-vingts propositions, c'est déjà une question assez peu claire pour beaucoup de théologiens. Les plus ardents défenseurs du *Syllabus*, qui soutiennent, comme opinion, l'affirmative vous diront cependant qu'ils ne sauraient ériger cette opinion en doctrine obligatoire pour les autres. Pour ne citer qu'un seul nom, le savant rédacteur de la *Dublin Review*¹ s'exprime ainsi : " In terminating our remarks on the *Syllabus*, we willingly make one admission. In doing so, we have to retract an opinion which we have often expressed ; but we think we are obliged to retract it, by the dicta of various considerable catholic authorities both at home and abroad. Our admission is, that no catholic as such can as yet be under an obligation of accepting the *Syllabus*, in any more stringent way than as Mgr. Fessler accepted it. According to his doctrine (as has been shone above), " a catholic is bound to pay obedience and submission to the *Syllabus* ; " he is required in virtue of the " obedience " which he " owes the Pope," to take for granted that the eighty propositions have been justly condemned ; but he is not required to regard them as *infallibly* condemned, or condemned at all in any such sense, as that their contradictories, if understood according to the ordinary use of language, are thereby necessarily ruled to be true."

Et quand même on admettrait que le pape, en condamnant les erreurs du *Syllabus*, parlait *ex cathedra*, comme docteur universel, avec l'assistance qui le rend infallible, il ne s'ensuivrait pas encore que ces erreurs sont des hérésies et qu'on ne peut les soutenir sans être hérétique. Pourquoi ? Parce que le pape peut très-bien proclamer *ex cathedra* une vérité simplement connexe à la révélation et censurer l'opposée comme erronée, téméraire etc., tout aussi bien qu'il peut définir une vérité de foi et condamner la proposition opposée comme hérétique.

C'est ce qu'enseigne la théologie catholique².

¹ Vol. 24, *new series*, january - april, 1875, p. 346.

² Non solum veritatis revelatae sed etiam veritatis connexae quatenus ad revelatam refertur, definitio ab infallibili magisterio dari potest infallibilis ;

Donc la question de savoir si le *Syllabus* est un acte *ex cathedra*, infaillible, est tout à fait distincte de celle de savoir si les erreurs qu'il condamne sont ou ne sont pas des hérésies. De ce que le pape, comme nous le pensons et l'avons déjà déclaré dans notre *Revue*¹, a condamné *ex cathedra* les propositions du *Syllabus*, il ne s'ensuit pas qu'elles soient hérétiques; et, de ce qu'elles ne sont pas condamnées comme hérétiques, mais affectées de notes inférieures, on ne saurait conclure que le pape, en les condamnant, ne parlait pas *ex cathedra*.

Voilà donc autant d'erreurs théologiques contenues dans le petit livre que nous venons d'examiner, et ce ne sont pas les seules.

Nous livrons les autres au jugement du lecteur.

Si nous voulions être sévère — sans l'être néanmoins autant qu'il l'a été lui-même à l'égard des autres — nous ajouterions que l'auteur de la *Vie du pape Pie IX* a quelquefois rapporté les paroles solennelles de ce grand-pape autrement que les auteurs les mieux accrédités; qu'il s'est mépris sur la nature de certains événements, et qu'il fait d'un pays à l'autre des applications non-seulement injustes, mais injurieuses, où le partisan se montre beaucoup plus que le catholique. Or, ce n'est pas le partisan qui doit écrire la vie de Pie IX, mais le catholique, le catholique qui habite les sommets et respire, loin des exhalaisons malsaines, le grand air, dans l'atmosphère lumineuse et sereine qui environne la cité sainte, la Jérusalem descendue du ciel.

L'ABBÉ T. - A. CHANDONNET.

eademque ratione non solum condemnari haereses, sed etiam inferiores censurae ferri possunt auctoritate infallibili sub assistentia Spiritus veritatis. Quod ergo doctrina non definitur, tamquam in se revelata, seu quod errores non singillatim damnantur *nota haereseos*, sed vel nulla determinata censura, vel censuris inferioribus, vel *in globo* censuris pluribus proscribuntur, ob has causas per se spectatas sine *gravi errore* affirmari non potest definitionem non esse *infallibilem* aut non esse *locutionem ex cathedra*. (Franzelin, *de divina traditione et scriptura*. Romae, 1870, p. 112.)

¹ *Revue de Montréal*, livr. de novembre 1877, p. 626.

ROMA

NOTE ÉTYMOLOGIQUE.

On donne ordinairement pour étymologie au mot ROMA le grec *ῥώμη*, force. Cette opinion paraît assez bien établie ; elle est confirmée par des témoignages d'une certaine importance. Solin (*De Memorabilibus...*) et Festus (*In Romam*) nous apprennent que cette ville existait avant Romulus et que la jeunesse latine l'appelait *Valentia*. On lit ailleurs que Romulus en fut le fondateur et lui donna son nom, dont il supprima la suffixe diminutive. Ainsi s'expliqueraient à la fois et la forme et le sens.

Il nous est permis de douter de ces ingénieuses explications. La forme primitive SRU, SRAVATI a donné le grec *ῥω* pour *σρω* (l'esprit rude remplaçant le *s*, comme cela arrive fréquemment : SÂMI, *ῥμ* — latin *semi*, français *demi* ; SARA, *ῥα*, lat. *sal*, fr. *sel*, etc. — *ῥτω* pour *σῆρω* ; *ῥέσω*, couler, d'où le substantif *ῥέυμα*, et le nom propre de ville ROUMA, qui précéda ROMA : l'*e* changé en *o*, comme dans *novus*, qui se rapproche de *νεφος*, *νέος*.

ROMA signifie donc et très-naturellement *torrent*, *cours d'eau*, *la ville du cours d'eau*, à peu près comme le nom allemand *Regensburg* (en fr. Ratisbonne), de *regen*, *pluie*, *torrent*, et *Burg*, *bourg*, *fort*. La forteresse des Latins, la *Roma quadrata* du Palatin, était appelée ROMA, d'abord des marais qui couvraient la vallée située entre le Palatin, le Capitole et l'Aventin, et qui n'avaient pas encore été desséchés par des canaux ; et ensuite du torrent du Tibre, qu'aucune digue ne retenait et qui inondait tous les ans les bas-fonds voisins.

Beaucoup de localités tirent leur nom d'eaux dont elles ou ont été voisines : *Interamna* (Teramo), *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence), *Aquinum*, *Aquisgranum* (Aix-la-Chapelle).

En Allemagne, la désinence *bach*, *ach* (sanscrit *akva*, latin *aqua*) ; en France, *Aigues*, *Aix*, ont ce sens : Marbach, Lauterbach, Stockach, Lörrach : Aigues-mortes, Aigues-caudes, Aigues-bonnes, Eymoutiers, Aigueverse, Entreaigues, — Romorantin (*Rivus Morontinus*), — les Awirs (*Aquiriae*) ; en anglais, *Waterford*, etc., etc.

Romulus est un nom tiré de ROMA, et donné par la légende au fondateur inconnu de cette ville.

H. MARTIAL.

LA REVUE DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

Voilà une excellente publication qui s'adresse spécialement au clergé, et qui a droit à ses meilleures sympathies. Le titre seul de cette revue en indique l'objet. Son programme n'est ni moins vaste ni moins intéressant que celui de la science sacrée elle-même. La belle parole de S. Ambroise : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*, inscrite en tête du recueil, laisse facilement deviner quel esprit l'anime. Dans ses pages si pleines, il n'est pas une seule ligne qui ne s'inspire des doctrines les plus pures de l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les autres. Le plus grand soin est apporté à la rédaction de la *Revue des Sciences ecclésiastiques*. On y trouve la perfection de la forme unie à la richesse du fond. Il n'y a pas seulement profit à la lire, il y a aussi plaisir. Plusieurs des rédacteurs de cette revue occupent des positions éminentes dans l'enseignement supérieur catholique. C'est dire ce que l'on peut attendre d'elle.

La *Revue des Sciences ecclésiastiques* n'est pas, d'ailleurs, une inconnue pour le clergé. Elle entre dans la dix-huitième année de son existence. Fondée en 1860 par M. l'abbé Bouix, le restaurateur du droit canonique en France, elle a obtenu, dès la première heure, le succès qui couronne tôt ou tard les œuvres vraiment sérieuses. Elle venait à peine de naître que déjà elle comptait de nombreux lecteurs non-seulement en France, mais aussi dans les autres pays de l'Étropole. L'Amérique elle-même lui faisait bon accueil. Avec le temps son influence n'a fait que grandir. Les encouragements les plus flatteurs, il faut l'avouer, en même temps que les conseils les plus précieux ne lui manquèrent pas. Le glorieux pontife que la mort vient de ravir à l'Église, mais dont le souvenir demeure vivant au fond de tous les cœurs catholiques, daigna l'honorer d'un bref. Ne pouvant transcrire ici ce bref tout entier, nous en extrayons au moins ces deux lignes : "Vous avez entrepris, écrivait Pie IX aux rédacteurs, une œuvre de la plus haute importance ; Nous vous en félicitons vivement, et Nous vous accordons les éloges que vous méritez si bien." A la voix du chef de l'Église s'est mêlée la voix de l'épiscopat. C'est sous le haut patronage des prélats les plus éminents que la revue a fait son apparition et qu'elle s'est développée. M^r Parisis, évêque d'Arras, et l'illustre cardinal Gousset, archevêque de Reims, furent les premiers à encourager ses débuts. En 1860, les rédacteurs recevaient de M^r Gignac, qui pleure aujourd'hui le diocèse de Beauvais, une lettre élogieuse, dans laquelle le vénérable prélat leur disait : "Je désire voir les prêtres de mon diocèse s'abonner en grand nombre à votre revue, et s'initier par la lecture de vos articles à tant de questions qui sans ce secours leur resteraient peut-être trop étrangères." En 1871, M^r l'archevêque de Toulouse écrivait au rév. P. Montrouzier : "Je lis assidûment la *Revue des Sciences ecclésiastiques*. Vous êtes un des principaux rédacteurs. Je la regarde comme l'une des plus utiles à notre clergé de France, et je voudrais la voir entre les mains de tous mes prêtres. Nulle part, les droits du Saint-Siège et les saintes doctrines n'ont trouvé de plus dévoués défenseurs."

Ces paroles tombées de si haut n'ont pas besoin de commentaires. Elles sont pour cette publication l'hommage le plus honorable, en même temps que pour les lecteurs la plus solide et la plus sûre de toutes les garanties.

Il paraît chaque mois un numéro d'environ 100 pages formant au bout de l'année deux volumes in-8°. Le prix de l'abonnement, qui va de janvier à janvier, est de 15 fr. par an pour le Canada.

S'adresser, à Amiens, au bureau de la Revue, chez M^{me} V^o Rousseau-Leroy, place St-Denis, 33, et à Paris, chez M. Allard, libraire-éditeur, rue de l'Abbaye, 13.

LISTE COMPLÈTE DES CARDINAUX DE LA SAINTE ÉGLISE
ROMAINE A L'ÉPOQUE DE LA MORT DE PIE IX.

CARDINAUX - ÉVÊQUES.

1. — Louis AMAT, de S. Filippo e Sorso, né le 21 juin 1796, à Cagliari; créé cardinal le 19 mai 1837; évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré-Collège, archiprêtre de la basilique patriarcale de Sainte-Marie-Majeure.
2. — Charles-Louis MONICINI, né le 21 novembre 1805, à Rome; — créé cardinal le 15 mars 1852; évêque d'Albano.
3. — Camille DI PIETRO, né le 10 janvier 1806, à Rome; nommé cardinal le 16 juin 1856; évêque de Porto et Santa Rufina.
4. — Charles SACCONI, né à Montalto, le 9 mai 1808; évêque de Palestrina; nommé le 27 septembre 1861.
5. — Philippe-Marie GUDI, de l'ordre des dominicains, né le 18 juillet 1815, à Bologne; évêque de Frascati; nommé le 16 mars 1863.
6. — Louis BILIO, né le 25 mars 1826, à Alessandria; évêque de Sabine; nommé le 22 juin 1866.

CARDINAUX-PRÊTRES.

1. — Frédéric-Jean-Joseph-Célestin DE SCHWARZENBERG, né le 6 avril 1808, à Vienne; archevêque de Prague; membre de la Chambre des Seigneurs autrichiens; créé le 24 janvier 1842.
2. — Dominique CARAPA DI TRAIETTO, né le 12 juillet 1805, à Naples; archevêque de Bénévent; nommé le 22 juillet 1844.
3. — Fabio-Maria ASQUINI, né le 14 août 1802, à Fagagna; réservé *in pello* le 22 janvier 1844; nommé le 21 avril 1845.
4. — François-Auguste-Ferdinand DONNET, né à Bourg-Argental, le 16 novembre 1795; archevêque de Bordeaux; nommé le 15 mars 1852.
5. — Joachim PECCI, né à Carpineto, le 2 mars 1810; archevêque-évêque de Perugia; nommé le 19 décembre 1853¹.
6. — Antoine-Benoît ANTONUCCI, né à Subiaco, le 17 septembre 1798; archevêque-évêque d'Ancône; comte évêque d'Umana; nommé le 15 mars 1858.
7. — Antoine-Marie PANEBIANCO, de l'ordre des Frères mineurs conventuels, né à Terranova, le 13 août 1808; nommé le 27 septembre 1861.
8. — Antonin de LUCA, né à Bronte, le 28 octobre 1805; nommé le 16 mars 1863.

¹ Glorieusement régnant, sous le nom de Léon XIII.

9. — Jean-Baptiste PIRRA, de l'ordre des bénédictins, né à Chamforgueil, le 30 août 1812; bibliothécaire de la sainte Église romaine; nommé le 16 mars 1863.

10. — Henri-Gaston de BONNECHOSE, né le 30 mai 1800, à Paris; archevêque de Rouen; nommé le 21 décembre 1863.

11. — Paul CULLEN, né à Dublin, le 27 avril 1803; archevêque de Dublin; nommé le 22 juin 1866.

12. — Gustave-Adolphe de HOHENLOHE, né à Rotenbourg, le 26 février 1823; nommé le 22 juin 1866.

13. — Lucien-Louis-Joseph-Napoléon BONAPARTE, né à Rome, le 15 novembre 1828; nommé le 13 mars 1868.

14. — Innocent FERRIÉRI, né à Fano, le 14 septembre 1810; nommé le 13 mars 1868.

15. — Joseph BÉRARDI, né à Ceccano, le 28 septembre 1810; créé le 13 mars 1868.

16. — Jean-Ignace MORENO, né à Guatémala, le 24 novembre 1817; archevêque de Tolède; nommé le 13 mars 1868.

17. — Raphaël MONACO-LA VALLETTA, né à Aquila, le 23 février 1827; nommé le 13 mars 1868.

18. — Ignace de Nascimento MORAES CARDOSO, né à Marco, le 20 décembre 1811; patriarche de Lisbonne; nommé le 22 décembre 1873.

19. — René-François RÉGNIER, né à Saint-Quentin, le 17 juillet 1794; archevêque de Cambrai; nommé le 22 décembre 1873.

20. — Flavio CHIGI, né à Rome, le 31 mai 1810; archevêque de Myre *in partibus infidelium*; nommé le 22 décembre 1873.

21. — Alexandre FRANCHI, né à Rome, le 25 juin 1819; archevêque de Thessalonique *in partibus infidelium*; nommé le 22 décembre 1873.

22. — Joseph-Hippolyte GUIBERT, né à Aix, le 13 décembre 1802; archevêque de Paris; nommé le 22 décembre 1873.

23. — Louis OREGLIA di S. Stefano, né à Benevogiorno, le 9 juillet 1828; archevêque de Damiette *in partibus infidelium*; nommé le 22 décembre 1873.

24. — Jean SIMOR, né à Albe-Royale, le 23 août 1813; archevêque de Gran; nommé le 22 décembre 1873.

25. — Thomas MARTINELLI, né à Lucques, le 3 février 1827; nommé le 22 décembre 1873.

26. — Pierre GIANNELLI, né à Terni, le 41 août 1807; nommé le 15 mars 1875.

27. — Miecislav LEDOCHOWSKI, né à Gork, le 29 octobre 1822; nommé le 15 mars 1875.

28. — John MACCLOSKEY, né à Brooklyn, le 20 mars 1810; archevêque de New-York; nommé le 15 mars 1875.

29. — Henry-Edward MANNING, né à Totteridge, le 15 juillet 1808; archevêque de Westminster; nommé le 15 mars 1875.

30. — Victor-Auguste-Isidore DECHAMPS, né à Melle, le 6 décembre 1810; archevêque de Malines; nommé le 15 mars 1875.

31. — Roger-Louis-Antici MATTEI, né à Recanati, le 23 mars 1811; réservé *in pecto* le 15 mars 1875; nommé le 17 septembre 1875.

32. — Jean SIMEONI, né à Pagliano, le 23 juillet 1816 ; secrétaire d'État ; réservé *in petto* le 15 mars 1875 ; nommé le 17 septembre 1875.

33. — Godefroy BROSSAIS SAINT-MARC, né à Rennes, le 4 février 1803 ; archevêque de Rennes ; nommé le 17 septembre 1875.

34. — Bartolomeo D'AVANZO, né à Avello, le 3 juillet 1811 ; nommé le 3 avril 1876.

35. — Jean-Baptiste FRANZELIN, né à Altino, le 15 avril 1816 ; nommé le 3 avril 1876.

36. — Dominique BARTOLINI, né à Rome, le 16 mai 1813 ; nommé le 15 mars 1875.

37. — François de Paul BENAVIDES Y NAVARRETE, né à Baza, le 14 mai 1810 ; patriarche des Indes ; nommé le 12 mars 1877.

38. — François-Xavier APUZZO, né à Naples, le 9 avril 1807 ; archevêque de Capua ; nommé le 12 mars 1877.

39. — Emmanuel GARCIA GI, né à San-Salvator, le 14 mars 1802 ; archevêque de Saragosse ; nommé le 12 mars 1877.

40. — Edward HOWARD, né à Hainton, le 3 février 1829 ; nommé le 12 mars 1877.

41. — Michele PAYA Y RICO, né à Beneiama, le 20 décembre 1811 ; archevêque de Compostelle ; nommé le 12 mars 1877.

42. — Louis-Marie-Joseph-Eusède CAVEROT, né à Joinville, le 26 mai 1806 ; archevêque de Lyon ; nommé le 12 mars 1877.

43. — Louis DE CANOSSA, né à Vérone, le 21 avril 1809 ; évêque de Vérone ; nommé le 12 mars 1877.

44. — Louis SERAFINI, né à Magliano, le 7 juin 1808 ; évêque de Viterbe ; nommé le 12 mars 1877.

45. — Joseph MIHAZLOVITZ, né à Torda, le 16 janvier 1814 ; archevêque d'Agram ; nommé le 22 juin 1877.

46. — Jean KUTSCHKER, né à Wiesa, le 11 avril 1810 ; archevêque de Vienne ; nommé le 22 juin 1877.

47. — Lucide-Marie PAROCCHI, né à Mantoue, le 13 août 1833 ; archevêque de Bologne ; nommé le 22 juin 1877.

48. — Vincent MORETTI, né à Orvieto, le 14 novembre 1815 ; archevêque de Ravenne ; créé le 26 décembre 1877.

CARDINAUX-DIACRES

1. — Prosper CATERINI, né à Ornano, le 15 octobre 1795 ; nommé le 7 mars 1853.

2. — Théodolphe MERTEL, né à Allumière, le 9 février 1806 ; nommé le 15 mars 1858.

3. — Dominique CONSOLINI, né à Sinigaglia, le 7 juin 1806 ; nommé le 22 juin 1866.

4. — Édouard BORRONEO, né à Milan, le 3 août 1822 ; archiprêtre de la basilique patriarcale vaticane ; nommé le 13 mars 1868.

5. — Lorenzo Ilarione RANDI, né à Bagnacavallo, le 12 juin 1818; réservé *in petto* le 15 mars 1875; nommé le 17 septembre 1875.
6. — Bartolomeo PACCA, né à Bénévent, le 25 février 1817; réservé *in petto* le 15 mars 1875; nommé le 17 septembre 1875.
7. — Lorenzo NINA, né à Recanati, le 12 mai 1812; nommé le 12 mars 1877.
8. — Enea SBARRETTI, né à Spoleto, le 27 janvier 1808; nommé le 12 mars 1877.
9. — Frédéric de FALLoux DU COUDRAY, né à Bourg-d'Irè, le 15 août 1815; nommé le 12 mars 1877.
10. — Antoine PELLEGRINI, né à Rome le 11 août 1812; créé le 28 décembre 1877.

Voici, par nationalité, les noms des cardinaux qui ne sont pas italiens:

Français. — LL. EEm. Donnet, Pitra, de Bonnechose, Bonaparte, Régnier, Guibert, Brossais Saint-Marc, Caverot, de Falloux.

Espagnols. — LL. EEm. Morenò, Benavides, Garcia Gil, Paya y Rico.

Anglais. Irlandais. — LL. EEm. Manning, Cullen, Howard.

Autrichiens. — LL. EEm. Schwarzenberg, Kutschker, Franzelin, Mihazlovitz, Simor.

Allemands. Polonais. — LL. EEm. de Hohenlohe, Ledochowski.

Américain. — S. Em. MacCloskey.

Belge. — S. Em. Dechamps.

Portugais. — S. Em. Cardoso.

UNE EXPLICATION. — Cette livraison paraît plus tard que nous ne l'aurions voulu, à cause de certains travaux d'installation. La livraison de juin sera prête en son temps.